



**Natura 2000**  
**« Baie de Saint-Brieuc Est »**  
**« Cap d'Erquy-Cap Fréhel »**

**Groupe de Travail**  
**Cadre de gestion et Politiques publiques**

**06 Novembre 2020**



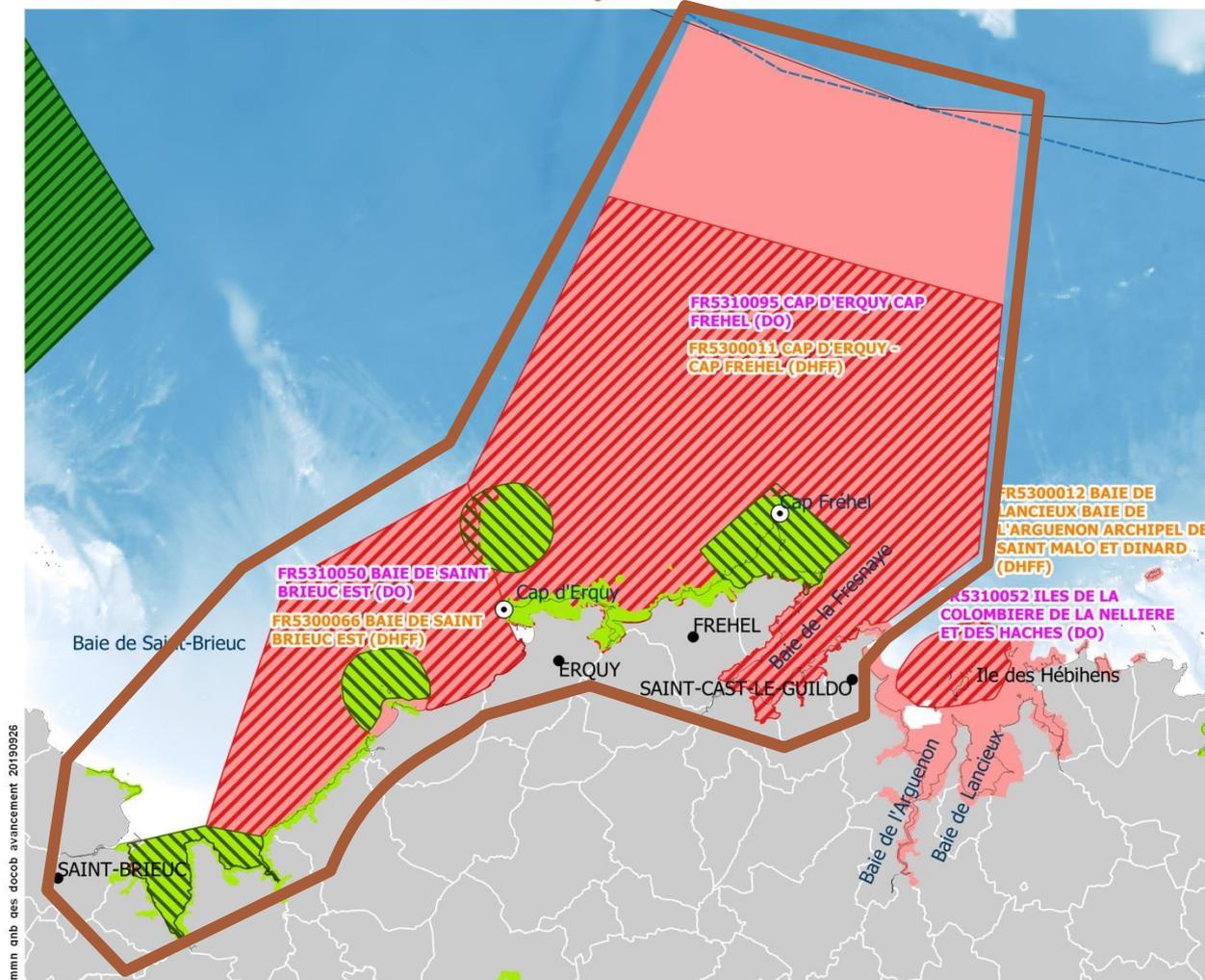


# GOLFE NORMAND BRETON

## État d'avancement des documents d'objectifs Natura 2000

DOCUMENT  
DE TRAVAIL

EDITEE LE : 26/09/2019



### ANCIENS SITES NATURA 2000

#### > Directive oiseaux

validé

#### > Directive habitats faune flore

validé

### SITES NATURA 2000 ACTUELS

#### > Directive oiseaux

en cours

validé

#### > Directive habitats faune flore

en cours

validé

### Délimitations maritimes

Délimitation des eaux territoriales ou limite du plateau continental ayant fait l'objet d'un accord bilatéral  
 Limite de compétence des préfets maritimes

0 5 10 kilomètres

0 2 4 milles nautiques

#### Sources des données :

- Périmètres AMP : MNHN, 2006 (anciens sites) ; BD AMP, 2019 (sites actuels)
- Limites départements et communes : BD TOPO IGN
- Limites pays : Erii
- Délimitations maritimes : Délimitations indicatives et provisoires de l'espace maritime français métropolitain (d'après données du SHOM et de l'IGN pour les limites officielles et des raccords réalisés par l'Agence des aires marines protégées), juillet 2008
- Bathymétrie : MNT à 100m SHOM, Ifremer & GEECO, 2014

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

mmn anb des docob avancement 20190926

# Site internet

## Espace d'échanges

OFB SAINT BRIEUC ARMOR

Rechercher :

### Site Natura 2000 Baie de Saint-Brieuc Est

Découvrir Natura 2000 Saint Brieuc Est Espace d'échanges

Accueil » Espace d'échanges » Cadre de gestion

#### Cadre de gestion

GT 2 - document de travail

Document d'animation du GT 2

Liste participants au GT2

Télécharger le document de travail Cadre de gestion et politiques publiques

Télécharger le Power point d'animation du GT2

Télécharger la liste des participants

OFB

Rechercher :

### Site Natura 2000 Cap d'Erquy Cap Fréhel

Découvrir Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel Espace d'échanges

Accueil » Espace d'échanges » Cadre de gestion

#### Cadre de gestion

Document de travail sur le cadre de gestion du site Natura 2000 Cap d'Erquy Cap Fréhel

Power point d'animation du GT 2

Liste des Participants

Télécharger le document de travail Cadre de gestion et politiques publiques

Télécharger le Power point d'animation du GT2

Télécharger la liste des participants

Les documents de travail sont accessibles dans l'espace d'échange du site internet

<http://saint-brieuc-est.n2000.fr/>

<http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/>



## Objectifs de ce GT 2

- Sous objectif 1 : **Identifier les différentes politiques publiques** mises en œuvre sur le périmètre des deux site Natura 2000,
- Sous objectif 2 : Identifier les **actions qui peuvent contribuer à la gestion** des habitats et espèces justifiant la désignation de la ZSC et de la ZPS.
- Sous objectifs 3 : **Comprendre l'articulation** des différentes publiques (notamment celles pour la conservation de la nature). Comment travailler ensemble ?





# ORDRE du JOUR

---

1. Introduction-tour de table
2. Qu'est ce que Natura 2000?
3. Bilan des principales politiques publiques et exemples de contributions à Natura 2000
4. Témoignages /politiques publiques conduites sur le territoire du site N2000
5. Atelier pour échanger collectivement et identifier actions mises en œuvre sur le territoire au bénéfice de la biodiversité/Natura 2000



# Organisation de l'atelier de 11h aujourd'hui 06 nov 2020

## Objectif de l'atelier

Identifier les actions/projets qui sont conduits sur le périmètre des sites N2000 et qui participent à la conservation des habitats et espèces Natura 2000 ou de la biodiversité en général

### Groupe

#### « Terre & littoral »

Animation/secrétariat : SBAA/SMGSCECF

### Groupe

#### « Mer & fleuves »

Animation/secrétariat : OFB

On change d'atelier ZOOM

On reste sur la même adresse  
ZOOM

On se retrouve à la fin de l'atelier pour rapporter les principales informations et conclure !

# Contenu du DOCOB

## Diagnostic - Etat des lieux

= synthèse des données existantes.

- description environnement physique (en ligne)
- description des enjeux écologiques du site / ZSC & ZPS (GT1)
- **description du contexte général et du cadre de gestion existant (GT 2)**
- description des activités et usages (GT 3 et 5)





# Les prochaines étapes court terme

(dates indicatives)

Groupe de travail n°2 : 6 Novembre 2020

**Cadre de gestion et autres politiques publiques au sein du site N2000**

*Aujourd'hui*

Groupe de travail n°3 : 14 décembre 2020 (éventuellement reporté en février/mars)

**Diagnostic socio-économique - activités récréatives et d'aménagement du territoire**

*En décembre 2020*

Groupe de travail n°4 : 14 janvier 2021

**Hiérarchisation des enjeux écologiques et objectifs à long terme**

*En janvier 2021*

Groupe de travail n°5 : 18 février 2021

**Diagnostic socio-économique - activités halieutiques et industrielles**

*En février 2021*

**Validation des diagnostics écologiques et socio-économiques en comité de pilotage**  
**fin Mars 2021 (voire fin avril 2021 ?)**

# Les prochaines étapes d'élaboration DOCOB

## Planning prévisionnel



COPIL : Lancement (oct 2019)

### Recueil et synthèse des connaissances

- Description physique du site
- Description et hiérarchisation des enjeux écologiques
- Présentation du cadre de gestion
- Diagnostic des activités humaines

- GT1 Etat des lieux écologiques
- GT2 Cadre de gestion et Pol. Publiques
- GT3 Activités récréatives/Aménagement
- GT4 Hiérarchisation des enjeux
- GT5 Activités industrielles et Halieutiques

Fev 2019  
Fev 2021  
**12 mois**

COPIL : Validation de l'état initial (mars 2021)

### Objectifs et Mesures

- Objectifs à long terme et facteurs d'influence
- Objectifs opérationnels/pressions
- Mesures potentielles / catégories

- GT6 Facteurs d'influences/enjeux
- GT7/8/9 Objectifs opérationnels et Mesures de gestion

Avril 2021  
Fevrier 2022  
**11 mois**

COPIL : Validation des objectifs (Fev 2022)

### Gestion

- Formalisation des mesures de gestion
- Charte Natura 2000 et contrats
- Tableau de bord

- GTs Mesures de gestion
- GT charte /contrats
- GT Indicateurs d'évaluation

Mars 2022  
Dec 2022  
**10 mois**

COPIL Mesures /validation DOCOB (Dec 2022)



# ORDRE du JOUR

---

1. Introduction-tour de table
2. Qu'est ce que Natura 2000?
3. Bilan des principales politiques publiques et exemples de contributions à Natura 2000
4. Témoignages /politiques publiques conduites sur le territoire du site N2000
5. Atelier pour échanger collectivement et identifier actions mises en œuvre sur le territoire au bénéfice de la biodiversité/Natura 2000

# Qu'est ce que Natura 2000?

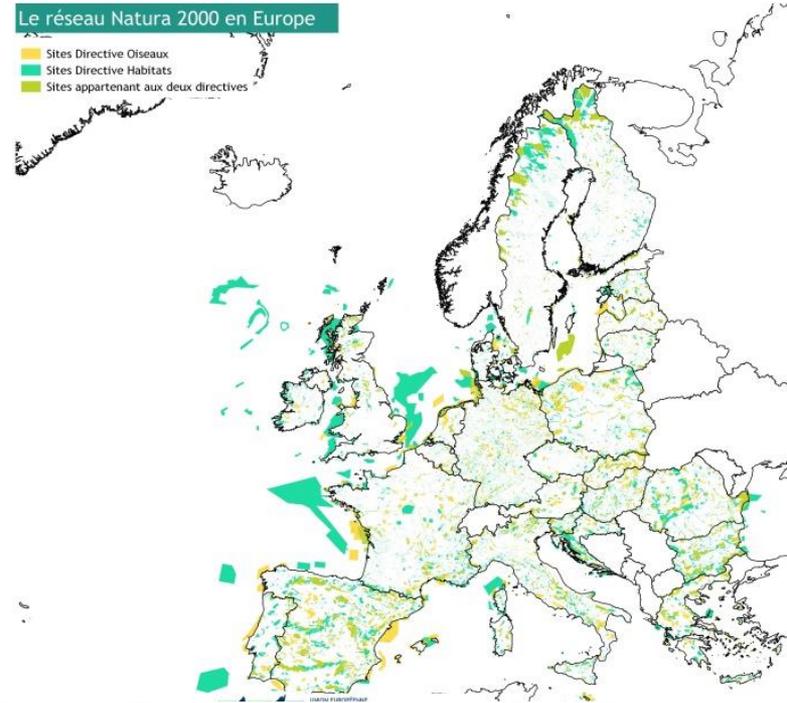


## Politique européenne

- But : Préservation de la biodiversité
- Meilleure prise en compte de ces enjeux par les activités humaines
- Protège des habitats et espèces représentatives de la biodiversité européenne
- Directive Oiseaux et Directive Habitats Faune Flore

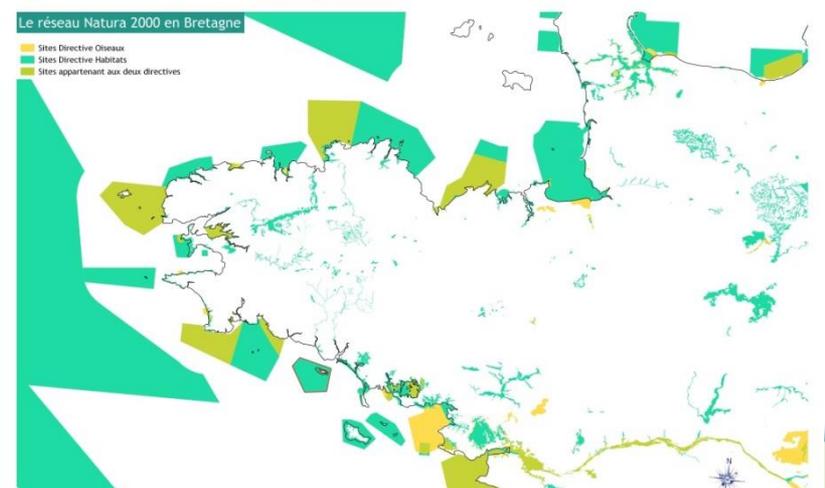
Le réseau Natura 2000 en Europe

- Sites Directive Oiseaux
- Sites Directive Habitats
- Sites appartenant aux deux directives



Le réseau Natura 2000 en Bretagne

- Sites Directive Oiseaux
- Sites Directive Habitats
- Sites appartenant aux deux directives



# Qu'est ce que Natura 2000?



## Démarche du réseau Natura 2000

Recherche collective d'une gestion équilibrée et durable en tenant compte des préoccupations économiques et sociales

- Activités humaines et projets d'infrastructure possibles

Projets susceptibles d'avoir des incidences ———> Evaluation préalable

- La gestion : démarche participative des acteurs du territoire

Copil définit les objectifs de conservation

Mesures de gestion mise en œuvre ———> Chartes et contrats

+ dispositions réglementaires

# Qu'est ce que Natura 2000?

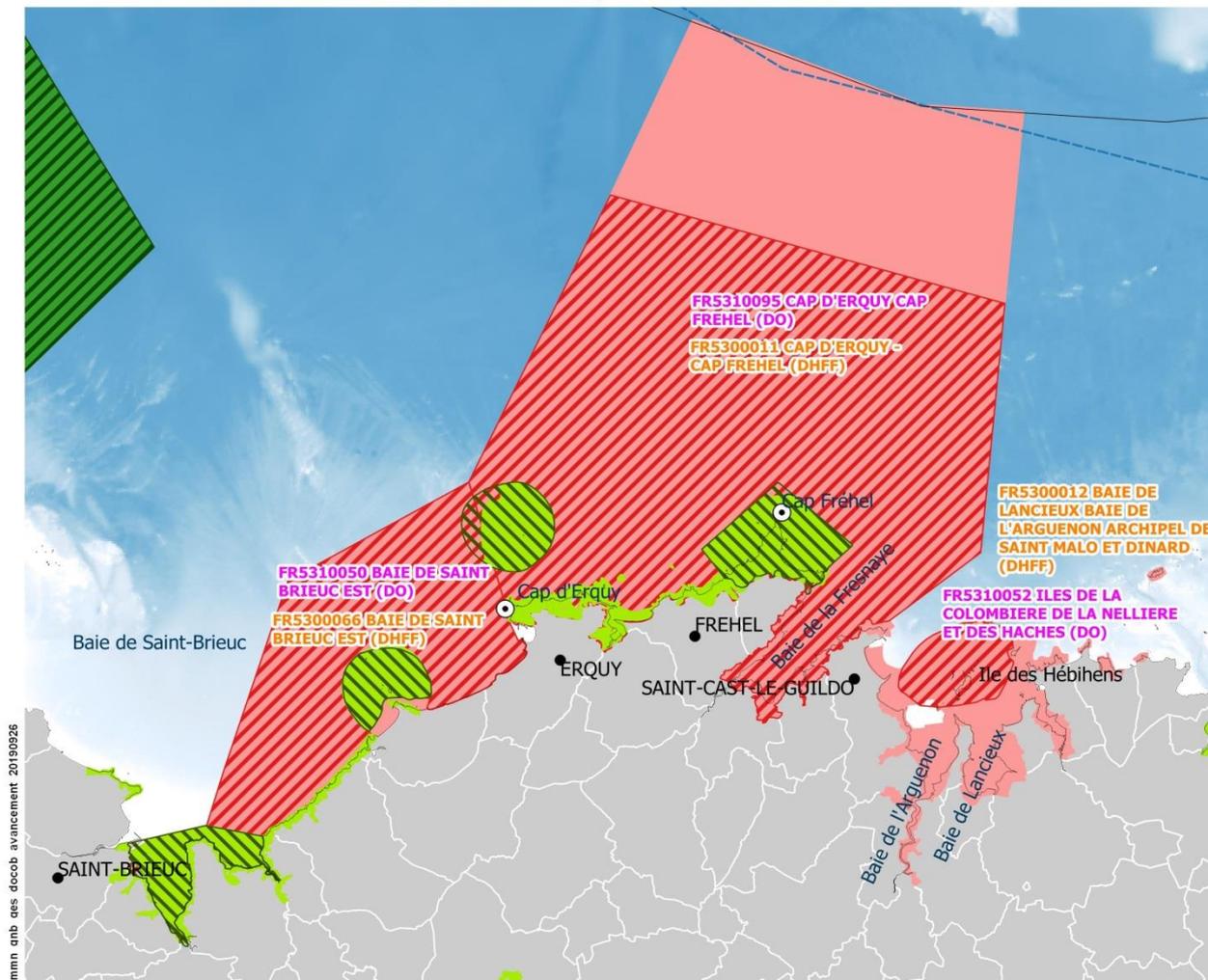


**GOLFE NORMAND BRETON**

État d'avancement des documents d'objectifs Natura 2000

**DOCUMENT  
DE TRAVAIL**

EDITEE LE : 26/09/2019



## ANCIENS SITES NATURA 2000

### > Directive oiseaux

validé

### > Directive habitats faune flore

validé

## SITES NATURA 2000 ACTUELS

### > Directive oiseaux

en cours

validé

### > Directive habitats faune flore

en cours

validé

## Délimitations maritimes

Délimitation des eaux territoriales ou limite du plateau continental ayant fait l'objet d'un accord bilatéral

Limite de compétence des préfets maritimes

0 5 10 kilomètres

0 2 4 milles nautiques

### Sources des données :

- Périmètres AMP : MNHN, 2006 (anciens sites) ; BD AMP, 2019 (sites actuels)
- Limites départements et communes : BD TOPO IGN
- Limites pays : Erii
- Délimitations maritimes : Délimitations indicatives et provisoires de l'espace maritime français métropolitain (d'après données du SHOM et de l'IGN pour les limites officielles et des raccords réalisés par l'Agence des aires marines protégées), juillet 2008
- Bathymétrie : MNT à 100m SHOM, Ifremer & GEECO, 2014

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980



**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

# Qu'est ce que Natura 2000?



## Document d'Objectif

### 5 grandes étapes

#### -Etat des lieux :

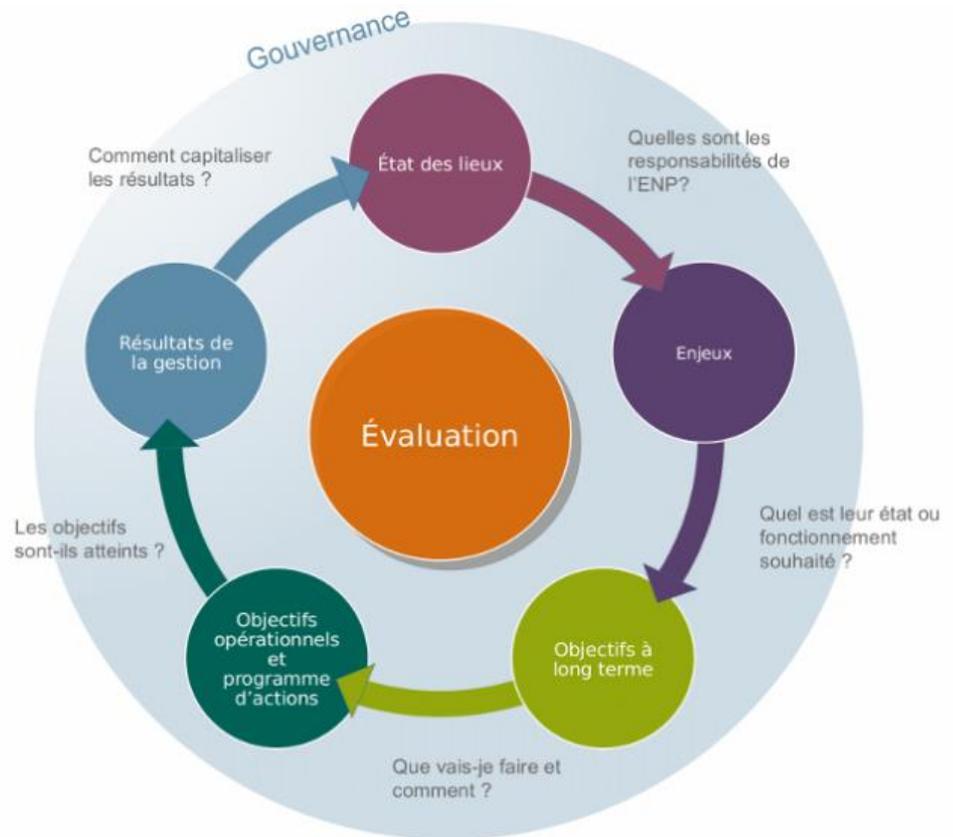
environnemental, socio-économique et cadre de gestion

-**Enjeux et responsabilité du site:** Hiérarchisation des enjeux écologiques

- **Objectifs à long terme :**  
Finalités de gestion du site

-**Objectifs Opérationnels** et de **Mesures de gestion**

-**Evaluation régulière de la gestion :** tableau de bord



**DOCOB validé**

**par le Comité de pilotage**



# Une gestion en lien avec les autres politiques

## Six catégories de mesures pour le DOCOB

(source : guide CT 88 – chap 8.7)

- Mesures administratives et réglementaires
- Mesures foncières
- Mesures contractuelles et des chartes
- Mesures de suivi et d'amélioration des connaissances
- Mesures de communication et de sensibilisation
- Mesures pour l'animation du DOCOB



# ORDRE du JOUR

---

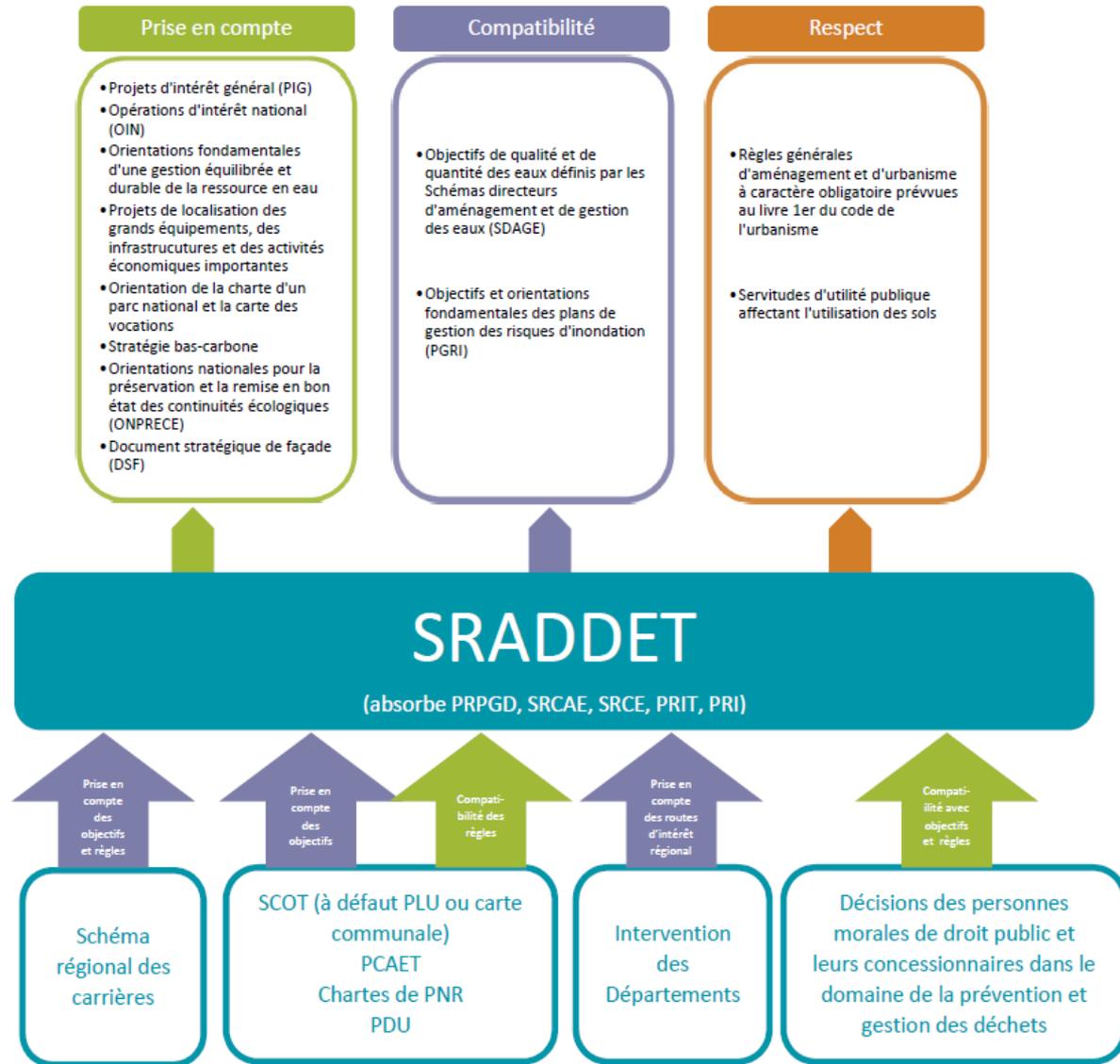
1. Introduction-tour de table
2. Qu'est ce que Natura 2000?
3. Bilan des principales politiques publiques et exemples de contributions à Natura 2000
4. Témoignages /politiques publiques conduites sur le territoire du site N2000
5. Atelier pour échanger collectivement et identifier actions mises en œuvre sur le territoire au bénéfice de la biodiversité/Natura 2000



# Outils d'aménagement du territoire

## Schémas et stratégies d'aménagement à large échelle

- SDAGE
- DSF NAMO
- **SRADDET Bretagne**



# Outils d'aménagement du territoire

## Document d'Urbanisme et initiatives des collectivités territoriales

- **SCOT**

- PLU/PLUI

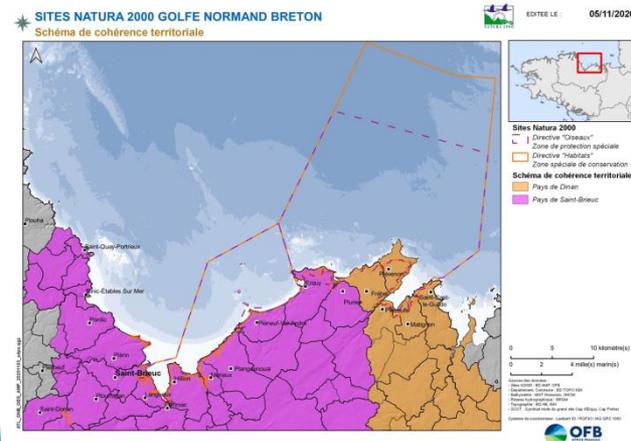
- Initiatives des CT

- Document de planification urbaine

-Le SCOT fixe les orientations générales pour le développement du territoire et l'organisation de l'espace sur 10 ans et met en cohérence les différentes politiques

-Depuis la Loi grenelle, les conditions de promotion d'un modèle économe en ressources foncières et énergétiques doivent être promues

-Deux SCOT Pays de Saint Brieuc et Dinan Agglomération approuvés le 27 février 2015 et le 20 février 2014



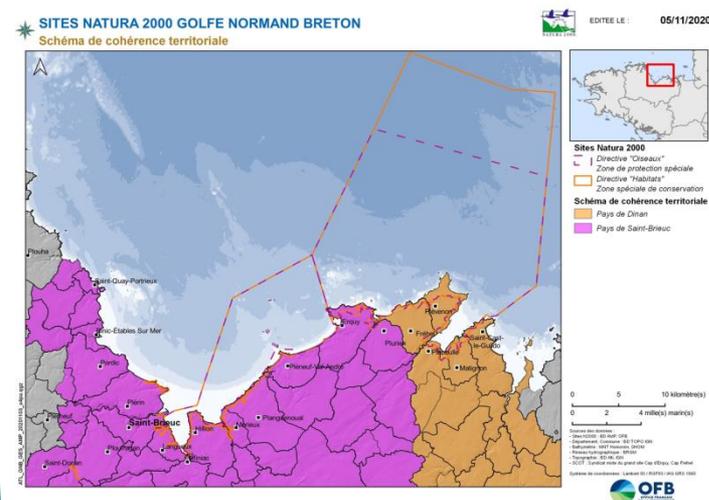
# Outils d'aménagement du territoire

## Document d'Urbanisme et initiatives des collectivités territoriales

- SCOT
- **PLU/PLUI**
- Initiatives des CT

-Les PLU ou PLUi = documents d'urbanisme au niveau local qui déterminent les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols visant à assurer les conditions d'une planification durable du territoire en prenant en compte les besoins de tous les habitants et les ressources et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales.

-Pour les sites Natura 2000, les périmètres sont concernés surtout par des classements de parcelle en zone naturelle (secteur à protéger)





# Outils d'aménagement du territoire

## Document d'Urbanisme et initiatives des collectivités territoriales

- SCOT
  - Exemples d'actions pour préserver et protéger l'environnement :
- PLU/PLUI
  - Réalisation d'un atlas de la Biodiversité
  - Gestion différenciée des espaces verts
- **Initiatives des CT**
  - Réalisation d'un guide pour réduire les déchets lors des manifestations
  - Certification pour la gestion de la qualité des eaux de baignade



# Outils d'aménagement du territoire

## Outils de gestion de la qualité de l'eau

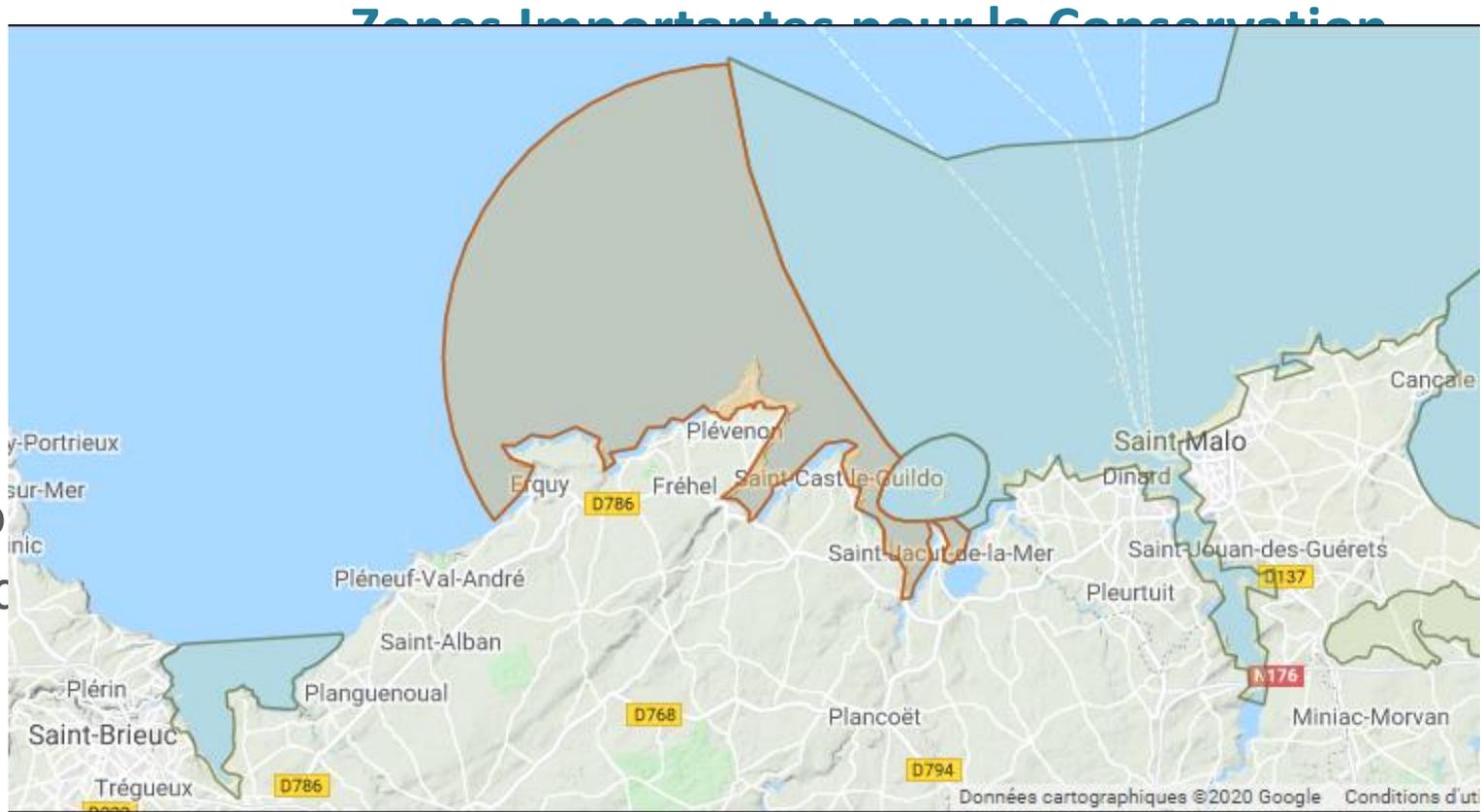
### Exemples d'orientations servant N2000

- **SAGE**  
cf. Intervention de Franck JUBERT  
du Pays de Saint Brieuç
- **Plan de lutte contre  
les algues vertes**
- Contrat territorial  
de la Baie
- Contrat territorial  
Milieux aquatiques

# Outils de conservation de la biodiversité/Paysages

## Outils d'inventaire

- ZNIEFF
- **ZICO**
- Patrimoine géologique



surface inférieure à celle de la ZICO (89 %)



# Outils de conservation de la biodiversité/Paysages

## Outils de protection réglementaire

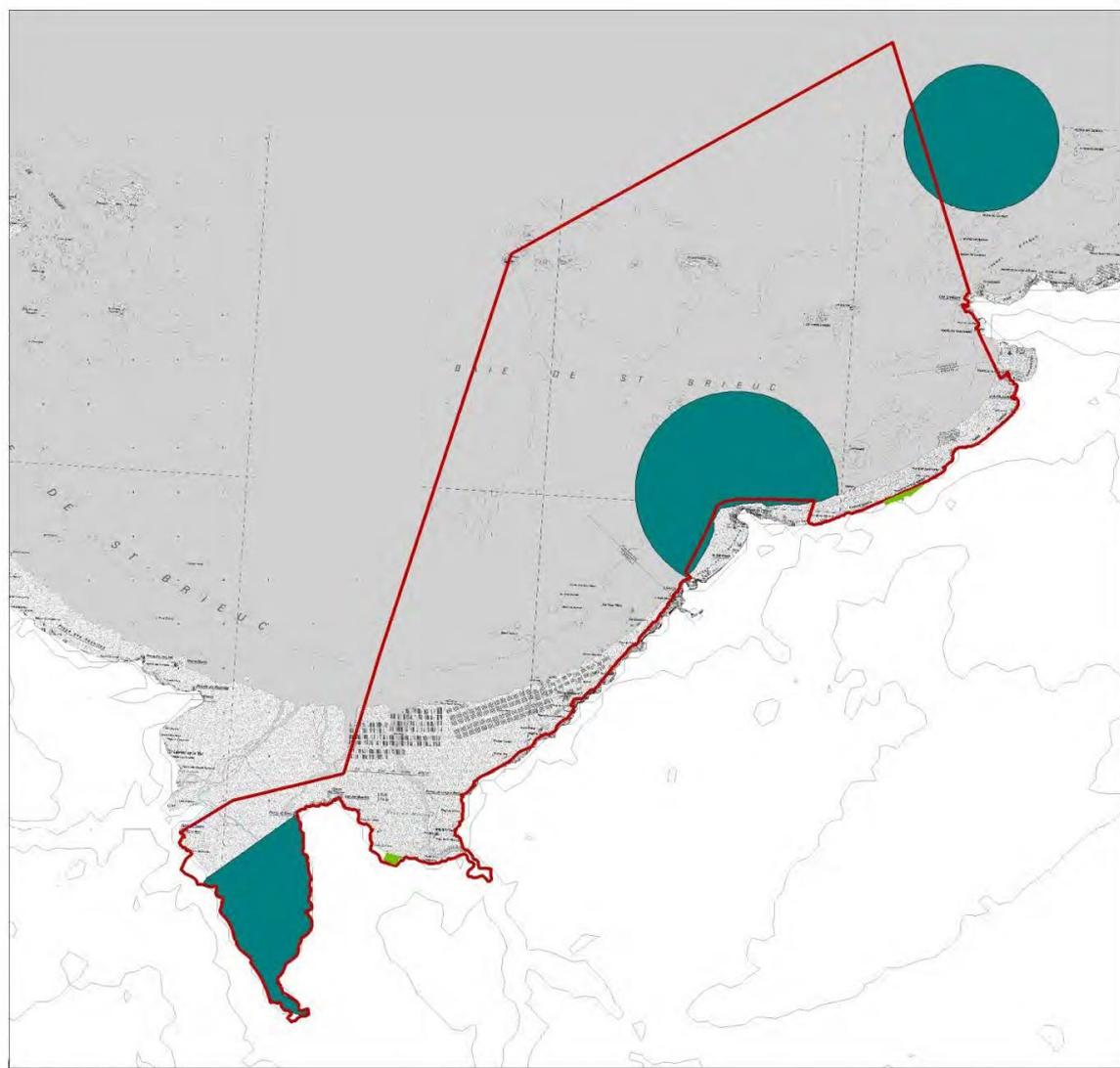
- **Sites classés/inscrits**      Exemples d'orientations servant N2000
- Monuments historiques
- Sites archéologiques      cf. Intervention de Camille le MAO  
DREAL Bretagne
- Réserves de chasse (RCFSDPM/RCCCA)
- ENS
- RNN Saint Brieuc
- **Grand site de France**  
**CECF**
- Charte de parc naturel



# Outils de conservation de la biodiversité/Paysages

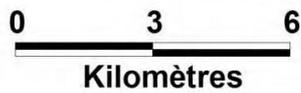
## Outils de protection réglementaire

- Sites classés/inscrits Exemples d'orientations servant N2000
- Monuments historiques
- Sites archéologiques cf. Intervention de Olivier LE BIHAN
- Réserves de chasse (RCFSDPM/RCCCA) Conseil départemental des Côtes d'Armor
- **ENS**
- RNN Saint Brieuc
- Grand site de France  
CECF
- Charte de parc naturel

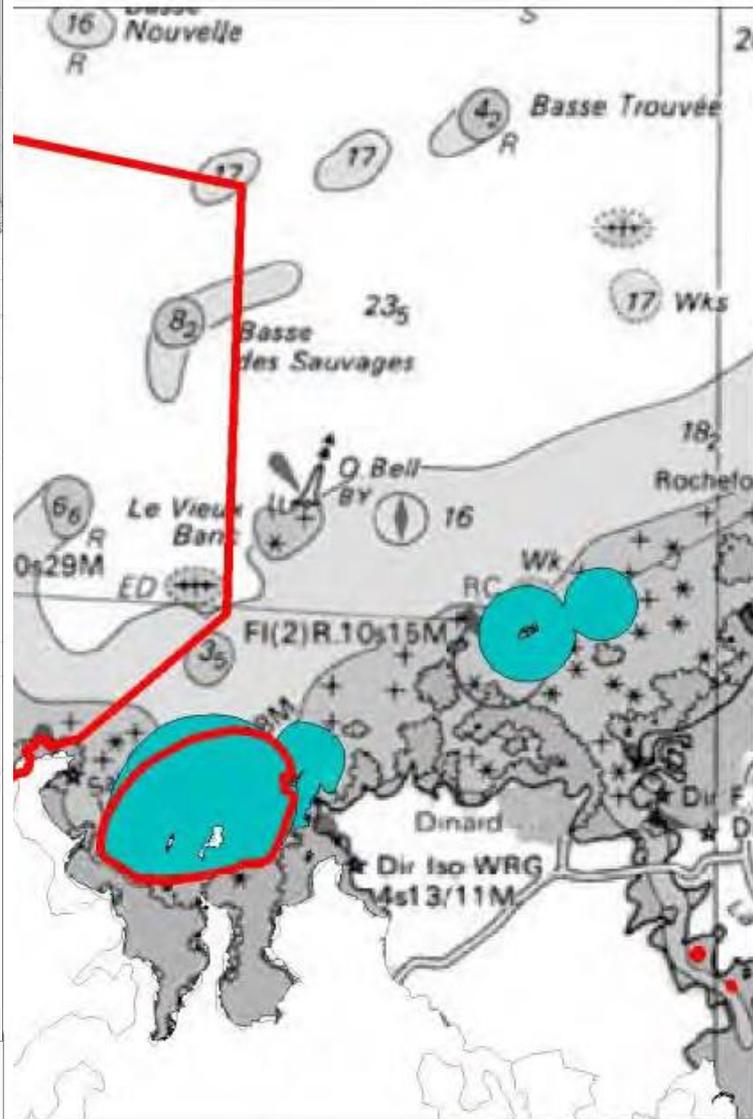


**Légende**

-  ZPS
-  Réserve nationale de chasse maritime
-  Espace Naturel Sensible



 Réserve nationale de chasse maritime

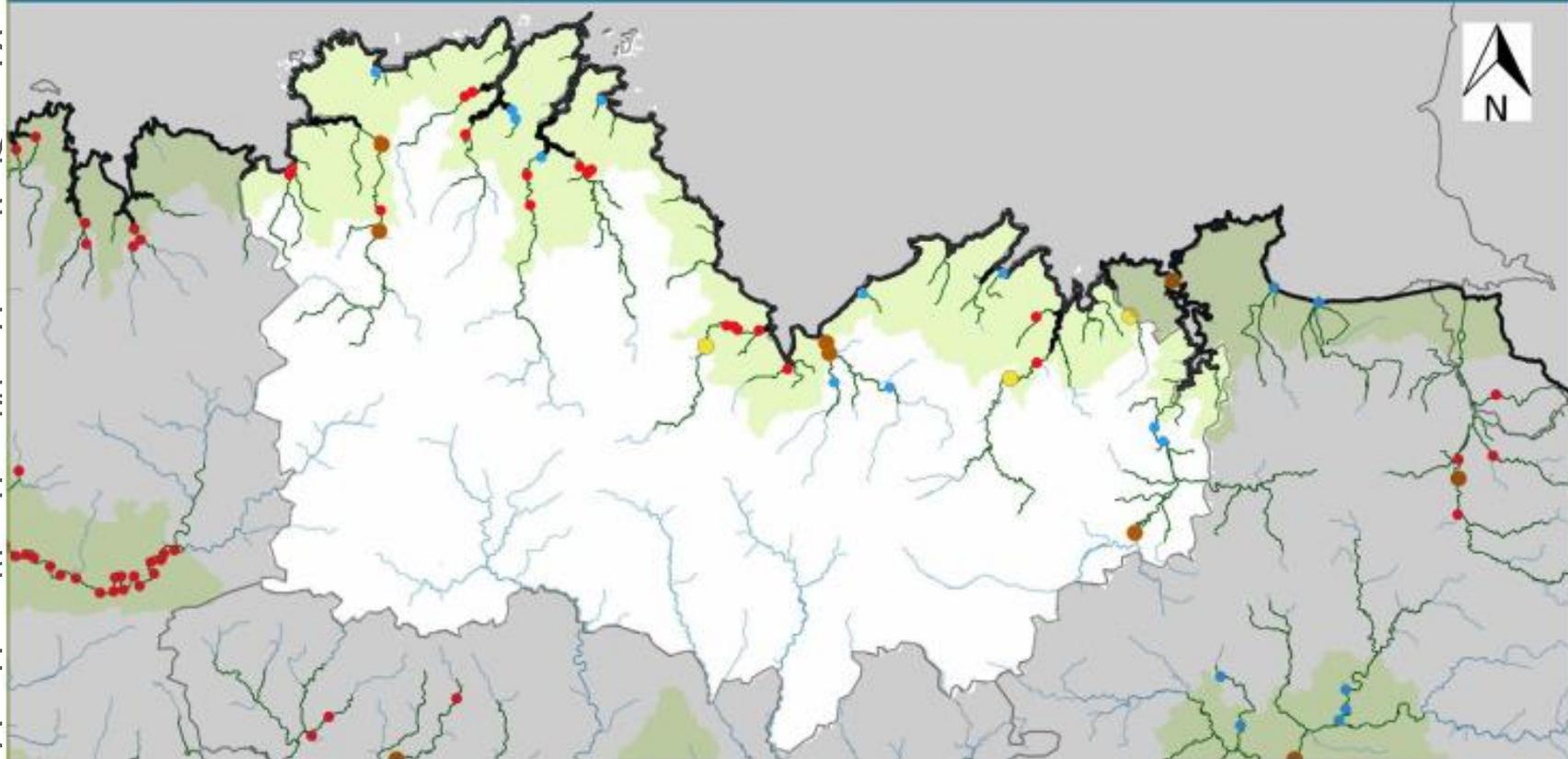


12



# Outils de conservation de la biodiversité/Paysages

Proposition d'ouvrages à enjeu essentiel pour la dévalaison des smolts et anguilles argentées et la montaison des espèces amphihalines sur les cours d'eau du COGEPOMI des cours d'eau bretons dans les Côtes-d'Armor - PLAGEPOMI 2018-2023



- Ouvrage à enjeu essentiel pour la montaison - Toutes espèces
- Ouvrage à enjeu essentiel pour la montaison - Anguille
- Ouvrage à enjeu essentiel en dévalaison - Turbine
- Ouvrage à enjeu essentiel en dévalaison - Prise d'eau

■ Territoire du COGEPOMI des cours d'eau bretons  
■ ZAP Anguille

0 5 10 15 20 km

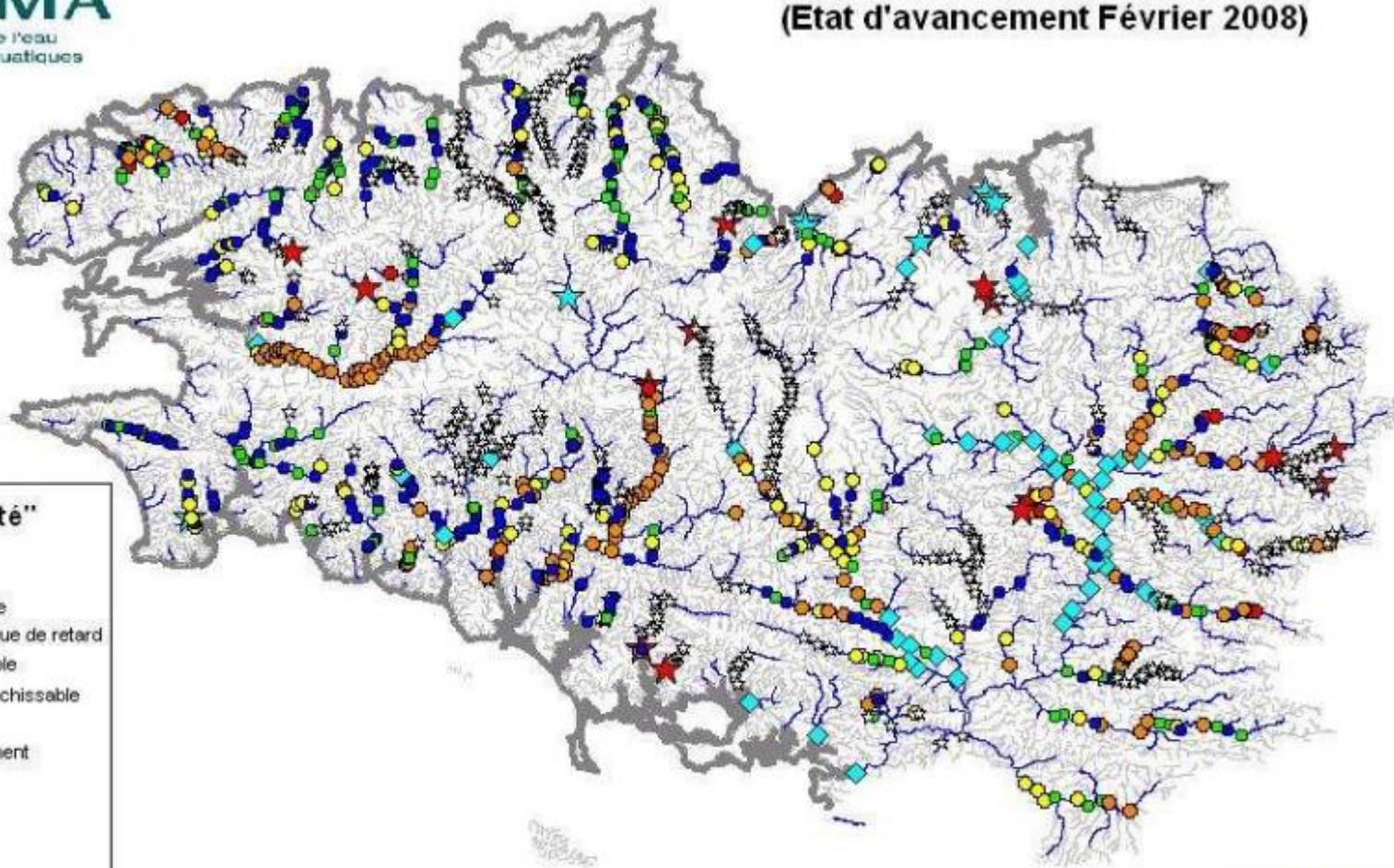
Source : BR-Gerthoff, Agence Française pour la Biodiversité, Bretagne Grands Migrateurs  
Biodiversité : Bretagne Grands Migrateurs, Juin 2018



# Outils de conservation de la biodiversité/Paysages



## INVENTAIRE ET EVALUATION DES OBSTACLES A LA MONTAISON DE L'ANGUILLE (Etat d'avancement Février 2008)



**"Franchissabilité"**

**Ouvrages divers**

- Facilement franchissable
- Franchissable avec risque de retard
- Difficilement franchissable
- Exceptionnellement franchissable
- Infranchissable
- Equippé pour franchissement
- Non évalué

**Grands barrages**

- Infranchissable
- Equippé pour franchissement

ONEMA-DR2

# Outils de conservation de la biodiversité/Paysages

## Outils de gestion contractuelle

- Site N2000 (Docob)
- Aménagement forestier
- Plan simple de gestion (forestière)
- Réserves biologiques associatives
- **Plan nationales d'actions**
- PLAGEPOMI (PGA, PPS)



### Plan Nationaux d'Action

(connaissance/conservation/sensibilisation)

Concerne espèces protégées – liste rouge IUCN

Outil de mobilisation collective (5 ans- 10 ans)

**PNA Loutre (2019-2028)** : Favoriser retour naturel de la loutre d'Europe. Mesures de restauration d'habitats, améliorer la connaissance et développer la coopération pour sa conservation. Rôle du Groupe Mammologique Breton.



**PNA Chiroptères (2016-2025)** : 19 espèces prioritaires.

Localement recherches de gîtes d'espèces sensibles et prioritaires

Rôle du Groupe Mammologique Breton.



**PRA Maculinea**, dont Azuré des mouillères (2016-2020) :

acquérir des données quantitatives et améliorer l'état de conservation sur le Cap Fréhel et Cap Erquy (espèce présente).



**PNA Puffins des Baléares (2021-2026)** : suivi populations , actions coordonnées favorables à la restauration de l'espèce et de son habitat, prise en considération par activités et politiques publiques , information des es acteurs concernés et du public.



# ORDRE du JOUR

1. Introduction-tour de table
2. Qu'est ce que Natura 2000?
3. Bilan des principales politiques publiques et exemples de contributions à Natura 2000
4. Témoignages /politiques publiques conduites sur le territoire du site N2000
5. Atelier pour échanger collectivement et identifier actions mises en œuvre sur le territoire au bénéfice de la biodiversité/Natura 2000



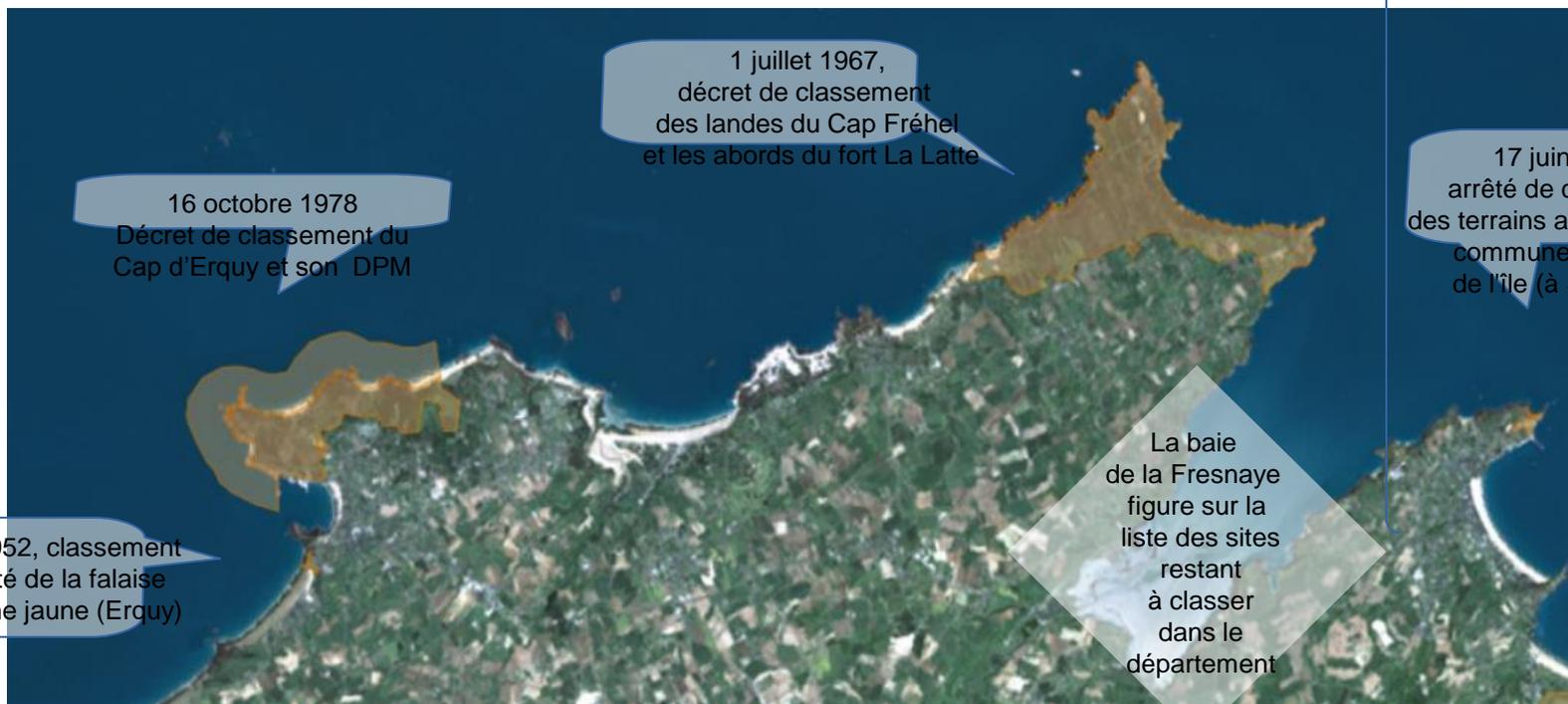
# Témoignage 1 : Camille Le Mao (DREAL BRETAGNE)

---

**Sites classés**

**Grand site de France**

# Les sites classés



16 octobre 1978  
Décret de classement du  
Cap d'Erquy et son DPM

1 juillet 1967,  
décret de classement  
des landes du Cap Fréhel  
et les abords du fort La Latte

17 juin 1943,  
arrêté de classement  
des terrains appartenant à la  
commune à la pointe  
de l'île (à Saint-Cast)

La baie  
de la Fresnaye  
figure sur la  
liste des sites  
restant  
à classer  
dans le  
département

02 avril 1952, classement  
par arrêté de la falaise  
de la roche jaune (Erquy)



# Les sites classés

Protection forte et ancienne (Loi du 2 mai 1930 reprenant la loi du 21 avril 1906 sur les sites et monuments naturels) : un des premiers outils de protection du patrimoine dont le patrimoine naturel

L341-1 et suivants du CE – R341-1 et suivants du CE

Servitude d'utilité publique (AC2), reportée au document d'urbanisme.

5 critères définis par la loi qui motivent la protection: Artistique, Légendaire, Scientifique, Pittoresque, Historique



# Les sites classés

## Conséquences juridiques du classement :

L 341-10 du CE : Les monuments naturels ou les sites classés ne peuvent ni être détruits ni être modifiés dans leur état ou leur aspect sauf autorisation spéciale.

La gestion courante n'est pas soumise à autorisation (ex : exploitation agricole)

**Autorisation spéciale de niveau ministériel** : permis d'aménager, de construire, de démolir, autres travaux que ceux encadrés par une procédure d'urbanisme.

## Autorisation spéciale de niveau préfectoral :

1° les ouvrages dispensés de toute formalité au titre du code de l'urbanisme, en raison de leur nature ou de leur très faible importance (R.421-2, R.421-4 à 8 du CU),

2° les constructions, travaux ou ouvrages soumis à déclaration préalable en application du code de l'urbanisme (R.421-9 à R.421-12 et R.421-17 et R.421-23 du CU),

3° l'édification ou la modification de clôtures.

**Sanctions pénales** : Infractions aux règles : délits



# Les sites classés

## Prescriptions et interdictions permanentes en sites classés :

### **Camping, caravanning, résidences mobiles de loisir**

Le camping pratiqué isolément, le stationnement de caravanes quelle qu'en soit la durée, la création de terrains de camping et de caravanages sont interdits, sauf dérogation accordée par la ministre en charge des sites après avis de la CDNPS (R.365-2 du CE ainsi que R.111-33 du CU et R-111- 48 du CU).

### **Publicité, enseignes et pré-enseignes**

Toute publicité ou pré-enseigne est interdite (L.581-4 et L. 581-19 du CE). Aucune dérogation n'est possible.

Les enseignes en sites classés sont soumises à l'autorisation du préfet de département (L.581-18, L.581-21 et R.581-16 du CE), après accord du préfet de région.



# Les sites classés

## Prescriptions et interdictions permanentes en sites classés :

### Effacement des réseaux électriques et téléphoniques

Pour toute nouvelle création de lignes électriques ou de réseaux téléphoniques, obligation :

- d'enfouissement de ces réseaux électriques ou téléphoniques ;
- ou, pour les lignes électriques d'une tension inférieure à 19 000 volts, d'utilisation de techniques de réseaux torsadés en façade d'habitation.

Lorsque des nécessités techniques impératives ou des contraintes topographiques rendent l'enfouissement impossible, ou bien lorsque les impacts de cet enfouissement sont jugés supérieurs à ceux d'une pose de ligne aérienne, une dérogation à titre tout à fait exceptionnel est possible (L.341-11 du CE).



# Les sites classés

Site classé et habitats/espèces des sites natura 2000 :

En application du R. 414-19 du CE, le classement soumet tous les travaux réalisés au sein d'un site classé à une évaluation des incidences Natura 2000, que le projet soit situé dans ou en dehors du site natura 2000.

- Mais le classement n'impose pas la réalisation d'un plan de gestion, et un site classé n'a pas toujours de gestionnaire identifié.



# Le label Grand site de France

La politique des Grands Sites s'inscrit dans la politique de protection des monuments naturels et des sites instaurée par les lois de 1906 et 1930. Née en 1976, elle a pour objectif de proposer des réponses opérationnelles pour un accueil de qualité des visiteurs dans les sites classés renommés et très fréquentés.

Politique partenariale avec les collectivités territoriales.

Deux outils :

- Opération Grand Site
- Label Grand Site de France



# Le label Grand site de France

Une OGS a trois objectifs :

- - Restaurer et protéger activement la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site;
- - Améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnements, circuits, informations, animations...) dans le respect du site ;
- - Favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants.
- → Des travaux conséquents sont souvent mis en œuvre (ex : suppression du stationnement au pied du phare du Cap Fréhel)

**L'OGS du site du Cap d'Erquy - Cap Fréhel  
est en cours depuis 2012.**



# Le label Grand site de France

- La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement donne une portée législative au label « Grand Site de France » (créé en 2002), reprise à l'article **L 341-15-1 du code de l'environnement**:

*Le label GSF peut être attribué par le ministre(...) à un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation. L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable.(...)*

*Le périmètre du territoire proposé peut comprendre d'autres communes que celles incluant le site classé dès lors qu'elles participent au projet.*

*Ce label est attribué, à sa demande, à une collectivité territoriale, un établissement public, un syndicat mixte ou un organisme de gestion regroupant les collectivités territoriales concernées. La décision d'attribution fixe la durée du label.*



## Le label Grand site de France

**Le label GSF n'implique pas de conséquences juridiques plus fortes que celles déjà existantes.**

**Il s'agit d'un outil garantissant que le site est préservé et géré dans un souci de développement durable : paysages, biodiversité, culture, activités compatibles avec les qualités patrimoniales du site, développement économique local, veille à l'adéquation du tourisme avec le site et les conditions de vie des habitants...**

**Le Grand site de France du Cap d'Erquy - Cap Fréhel est labellisé depuis septembre 2019.**



# Le label Grand site de France

Synergie entre le label Grand site et la gestion du site natura 2000 :

- un objectif partagé de bonne gestion des espaces naturels  
ex : élaboration du schéma des espaces naturels dans le cadre du GSF, déclinaison du Docob et de ses objectifs.
- le label reconnaît un projet volontaire du territoire, ce qui suppose un fort engagement des partenaires : amplification de la démarche Natura 2000.
- dans le cas du GSF Erquy-Fréhel : une coordination idéale par une structure unique animatrice du site N2000 et gestionnaire du GSF .



# Témoignage 2 : Franck JUBERT (Pays de Saint Brieuc)

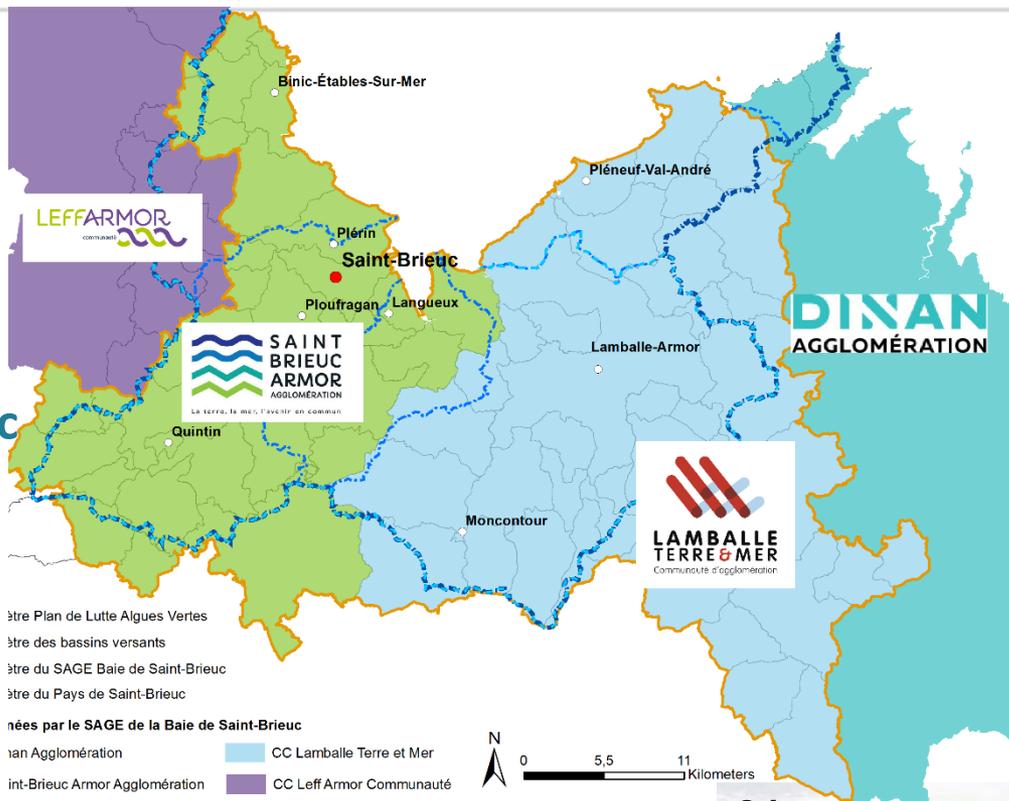
---

**SAGE de Saint Brieuc**

**Plan gouvernemental  
de lutte contre les algues vertes**

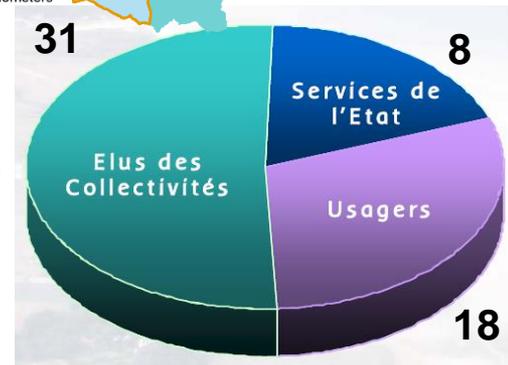
# SAGE de la Baie de t Briouc

Structure en charge : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Saint-Brieuc



## Un pilotage par la CLE

- Assemblée délibérante et opérationnelle
- Chargée d'élaborer, de suivre la mise en œuvre, de réviser le SAGE (à 10 ans)
- Représentative de l'ensemble des acteurs
- Dont la composition est arrêtée par le préfet

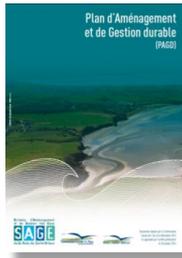


# SAGE de la Baie de t Briouc

## Un document de planification... et de cadrage réglementaire

Approuvé après enquête publique par arrêté préfectoral (30/01/14) - **portée juridique forte**

### Plan d'Aménagement et de Gestion Durable



**46 dispositions**, avec lesquelles doivent être **compatibles ou rendus compatibles les décisions administratives** dans le domaine de l'eau, les documents d'urbanisme (**SCOT**)...

### Règlement



Contient **4 règles**, **opposables aux tiers**, et leur justification  
dont : **non destruction des zones humides**

'baie 2027' : Plan de Lutte contre les algues vertes sur la Baie de Saint-Brieuc : Optimisation des pratiques de fertilisation, de couverture des sols partout et évolution des systèmes agricoles (bio-herbagers) sur les secteurs sensibles

**Contrat 2017-2021 : mise en œuvre des dispositions du SAGE et les actions de 'baie 2027'**

- Soutiens aux exploitations (techniques, aides aux investissements, MAEC...)
- Actions sur les cours d'eau, les zones humides, le bocage
- Moyens humains dédiés dans les structures signataires

# Domaine d'actions agricoles :

## Réduire les contaminations des eaux par les nitrates, le phosphore et les pesticides

### Mobiliser l'ensemble des outils du Baie 2027 et du contrat pour :

- Améliorer le bilan de fertilisation sur le bassin versant
- Augmenter la part des cultures pérennes et réduire les céréales d'hiver
- Réduire les périodes de sols nus
- Avoir 100 % des zones humides en herbe
- Plus de contact direct parcelles cultivées-cours d'eau...

=> Évolutions favorables à la biodiversité

### Résultats :



# Domaine des usages littoraux (baignade, conchyliculture...)

## Réduire les contaminations d'origine terrestres

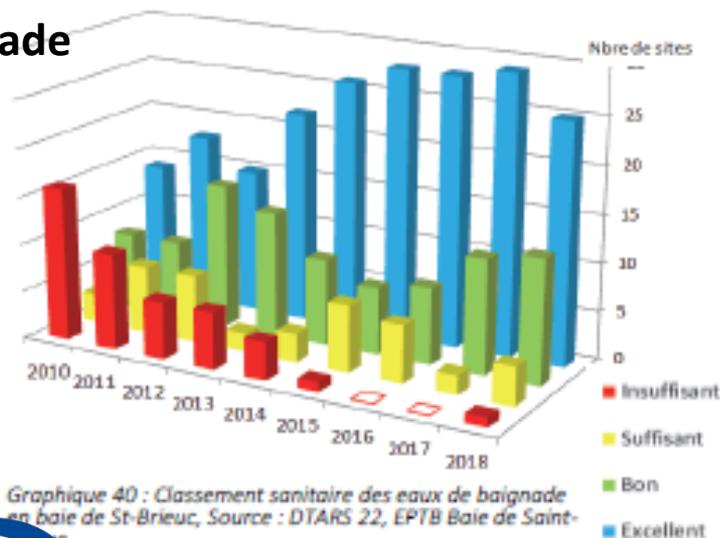
### Dispositions du SAGE vers les maîtres d'ouvrage pour :

- Identifier les sources de contaminations
- Améliorer la collecte et le traitement des eaux usées, la gestion des eaux pluviales
- Mise aux normes des assainissements individuels
- Adapter le développement aux capacités de traitement

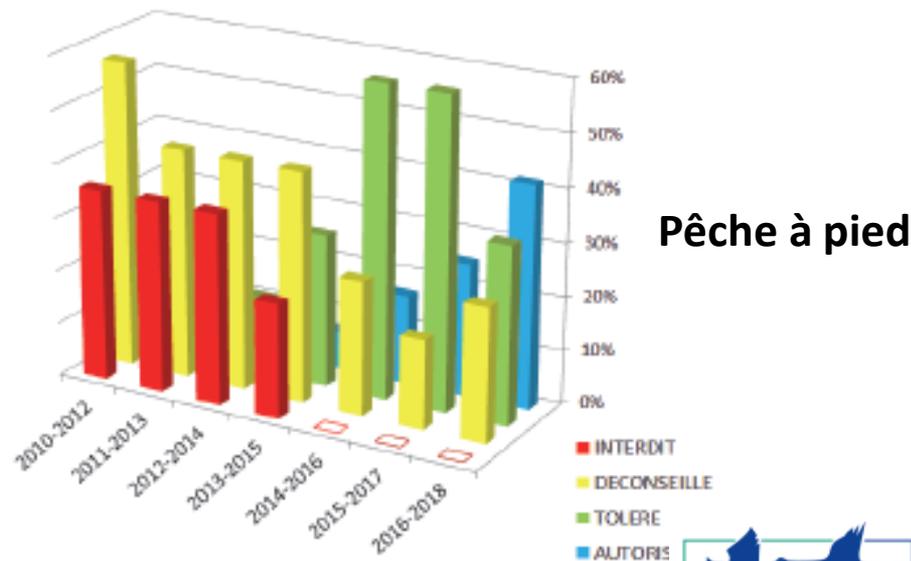
=> Amélioration de la qualité des eaux littorales

### Résultats :

#### Baignade



Graphique 40 : Classement sanitaire des eaux de baignade en baie de St-Brieuc, Source : DTARS 22, EPTB Baie de Saint-Brieuc



#### Pêche à pied

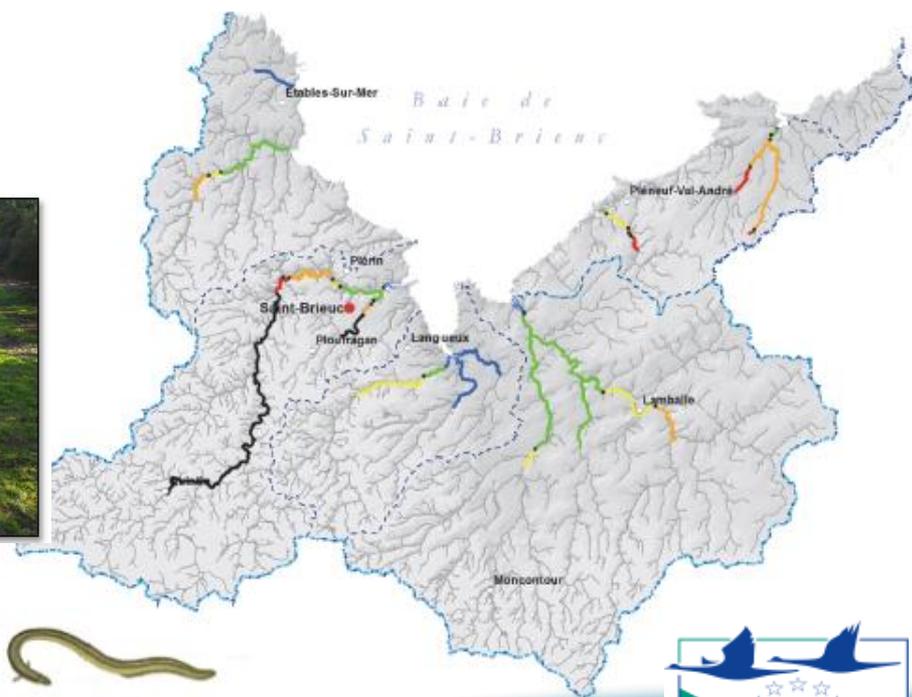
# Domaine des cours d'eau

## Améliorer la qualité physique et fonctionnelle et rétablir la continuité écologique

### Actions surtout portées par les communautés d'agglomération :

- Aménagements des obstacles à la circulation des poissons
- Remise en thalweg, diversification des habitats...
- Aménagements, protection des berges
- Entretien de la ripisylve (Aappma)

### Résultats :





# SAGE de la Baie de t Briec

## Autres actions :

- Bocage (plantation, protection via les documents d'urbanisme..)
- Travail sur les usages non agricoles des phytosanitaires
- Autres actions sur les zones humides
- Continuité et tête de bassin versant
- Eau potable (préservation de la ressource, économies...)

## Contact :

Franck JUBERT : 02 96 58 62 23 - [info.sage@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:info.sage@pays-de-saintbrieuc.org)

**Documentation** : site du Pays : <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/>

- SAGE : <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/consulter/PagePerso.asp?PagePersoID=5487>
- Contrat Territorial : <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/consulter/PagePerso.asp?PagePersoID=34855>
- 'baie 2027', Plan de Lutte contre les Algues Vertes : <http://www.pays-de-saintbrieuc.org/consulter/PagePerso.asp?PagePersoID=34867>



# Attendus à l'égard de N2000 et opérateurs

- **Mise en œuvre d'action**

Travail à venir sur les paiements pour services environnementaux : liens à construire



# Témoignage 3 : Olivier LE BIHAN (Conseil départemental des côtes d'Armor)

## Espaces Naturels Sensibles & Politique foncière du conseil départemental

# Politique Espaces Naturels Sensibles. Sites Natura 2000 Erquy Fréhel et Baie de St Briec – Est.

*Présentation du 06/11/2020*



# Politique Espaces Naturels Sensibles. Sites Natura 2000 Erquy Fréhel et Baie de St Brieuc – Est.

## 1 – CONTEXTE : POLITIQUE ESPACES NATURELS SENSIBLES

- ⊗ Présentation de la politique ENS
- ⊗ Principales actions en Côtes d'Armor

## 2 – QUELQUES ACTIONS

- ⊗ Mise en œuvre d'un pâturage ovin sur des landes et espaces arrière dunaires
- ⊗ Restauration des milieux de landes



# 1 – Contexte et démarche

## - La politique Espaces Naturels Sensibles en Côtes d'Armor

### Définition d'un Espace Naturel Sensible

- ⊗ Espace naturel d'intérêt patrimonial / caractère exemplaire
- ⊗ Espace menacé ou vulnérable

### Référence juridique

- ⊗ « *Le Département est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles* » (Art. 142-1 et suivants du code de l'urbanisme). »



### Un outil financier affecté :

- ⊗ La taxe d'aménagement

## Objectifs généraux :

- ☒ Préservation des espaces naturels remarquables
- ☒ Gestion des milieux
- ☒ Ouverture et sensibilisation des publics

## Politique en Côtes d'Armor

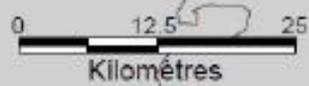
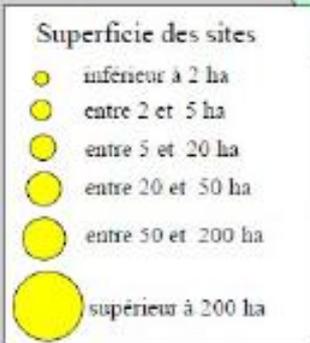
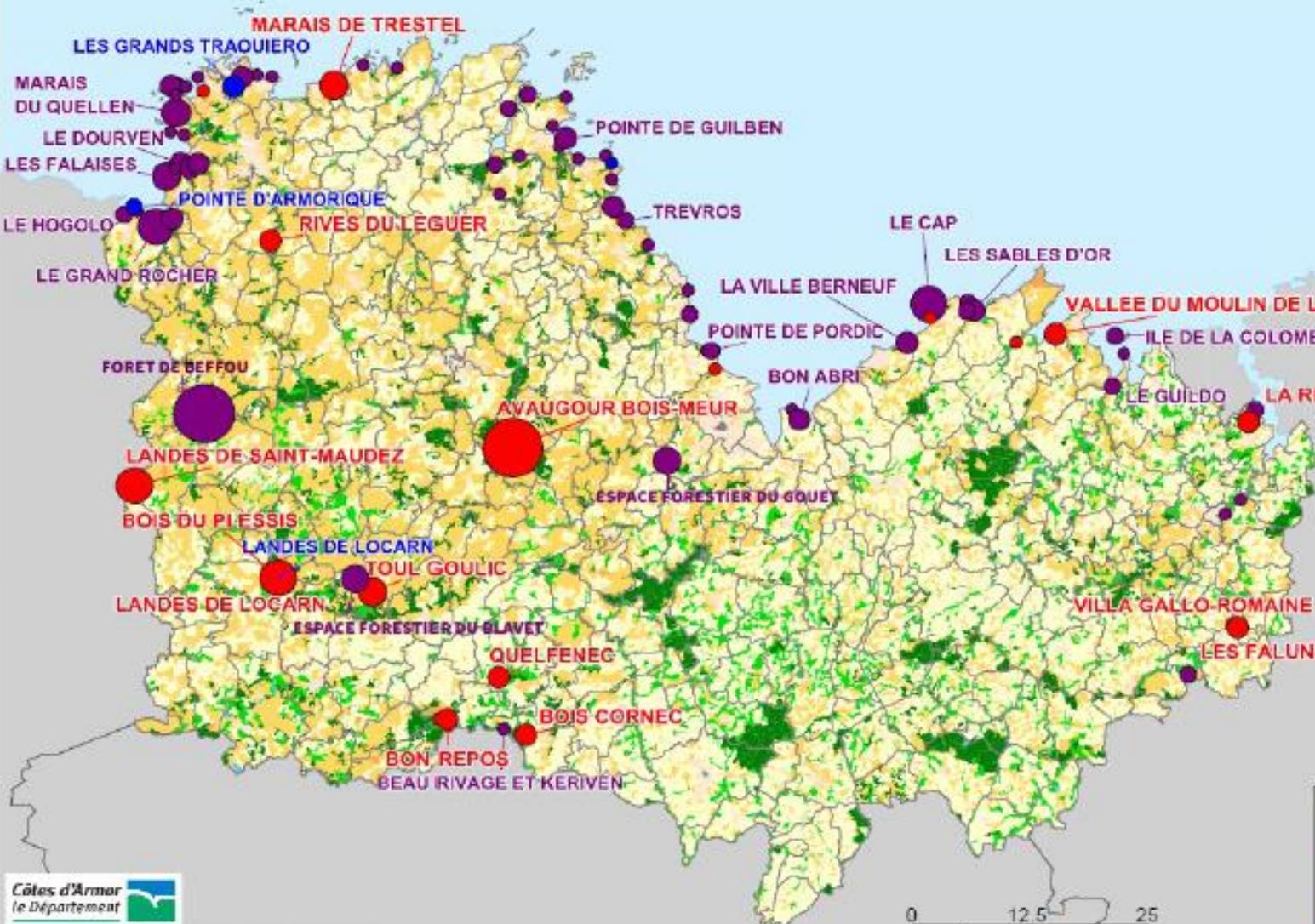
- ☒ Politique lancée en 1973 - Interventions sur les communes littorales
- ☒ Extension en 1995 - ensemble du territoire départemental

## Actions réalisées :

- ☒ 3 400 ha acquis ou conventionnés sur le département
- ☒ 50 sites d'importance majeure (littoraux et intérieurs)
- ☒ 20 plans de gestion et plans d'aménagement forestier
- ☒ Acquisition foncière ou convention de gestion et/ou d'ouverture au public
- ☒ Réseau de maisons nature départementales – Éducation à l'environnement.



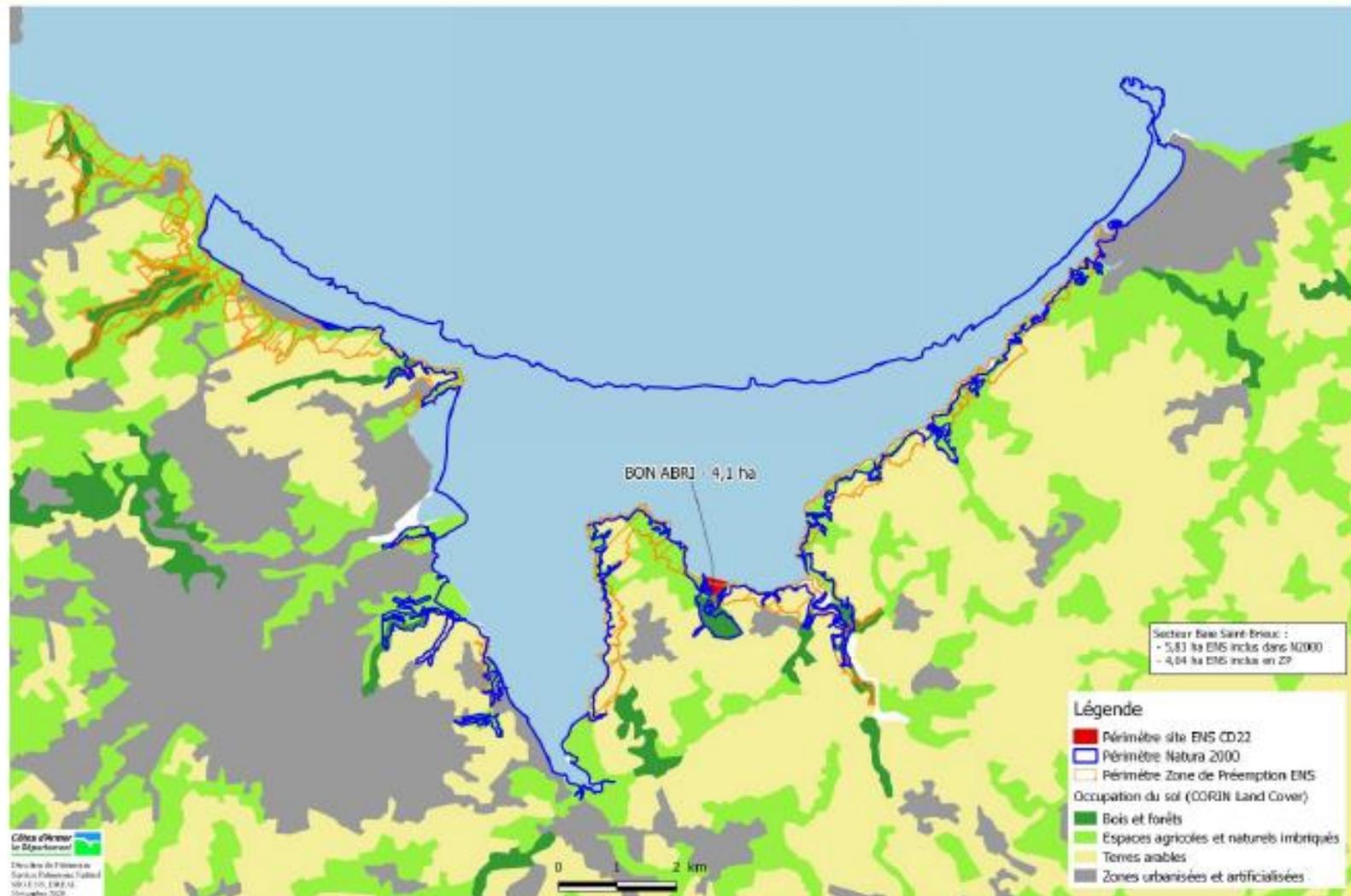
# INTERVENTIONS FONCIERES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE 1973 A 2020



Auteur : Conseil Départemental des Côtes d'Armor  
Sources : Corine Landcover, données CD22 : Service Randonnée, Espaces Naturels et Paysages  
Année : 2015

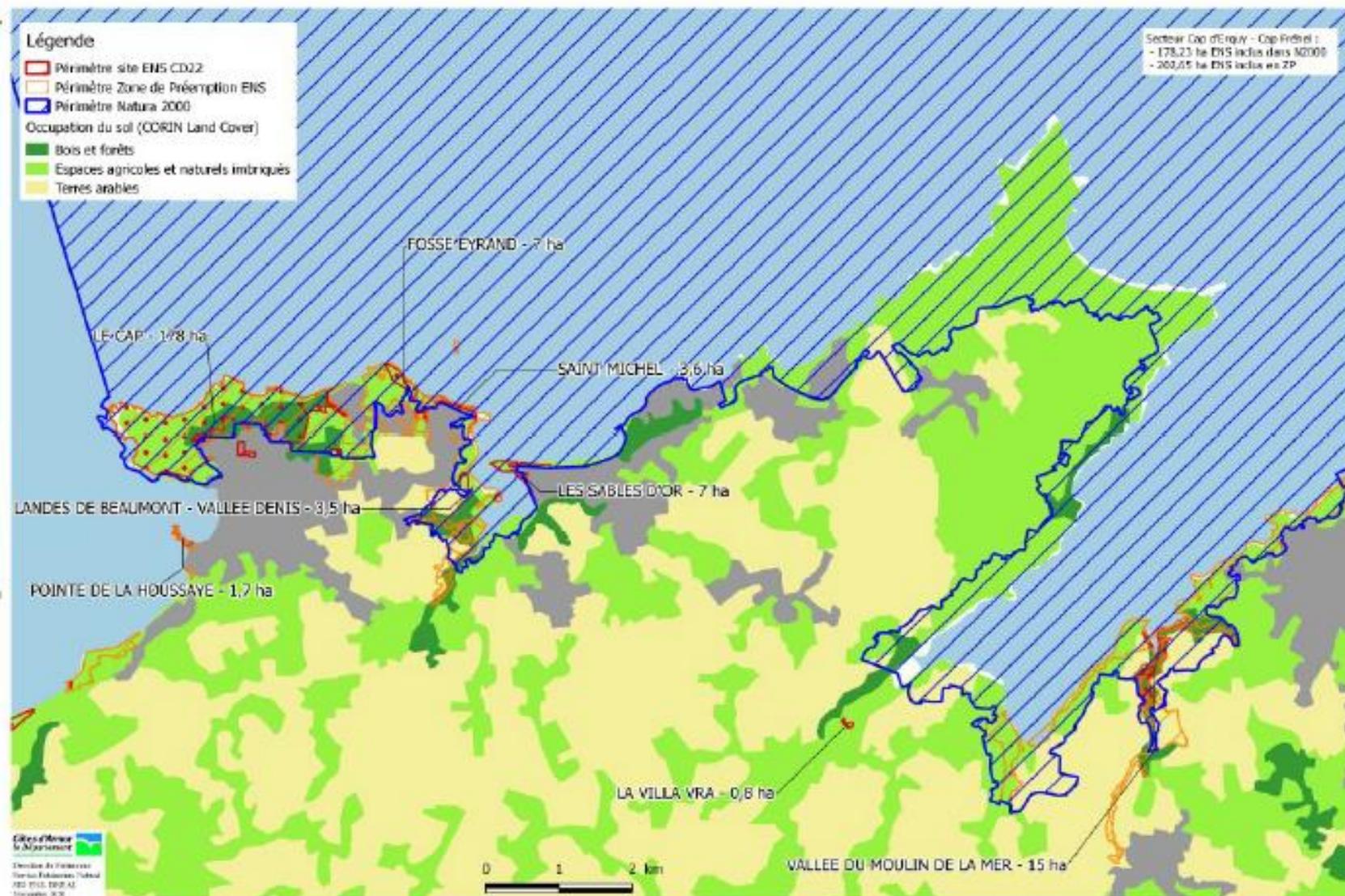
# Site Natura 2000 - Baie de Saint Briec

## Espaces Naturels sensibles



# Site Natura 2000 – Erquy Fréhel

## Espaces Naturels sensibles



## II – Quelques exemples d'actions

SITE DU CAP D'ERQUY ET ZONE DE PRÉEMPTION



ESPACE NATUREL SENSIBLE DU CAP D'ERQUY  
PLAN DE GESTION 2016/2025  
COMMUNE D'ERQUY (COTES D'ARMOR)



Direction de l'Agriculture, des Espaces Ruraux et Naturels  
Service Randonnée, Espaces Naturels et Paysages



Nat 2000 1060 n°11 - Cap d'Erquy-Cap Fréhel



DOCUMENT DE SYNTHESE

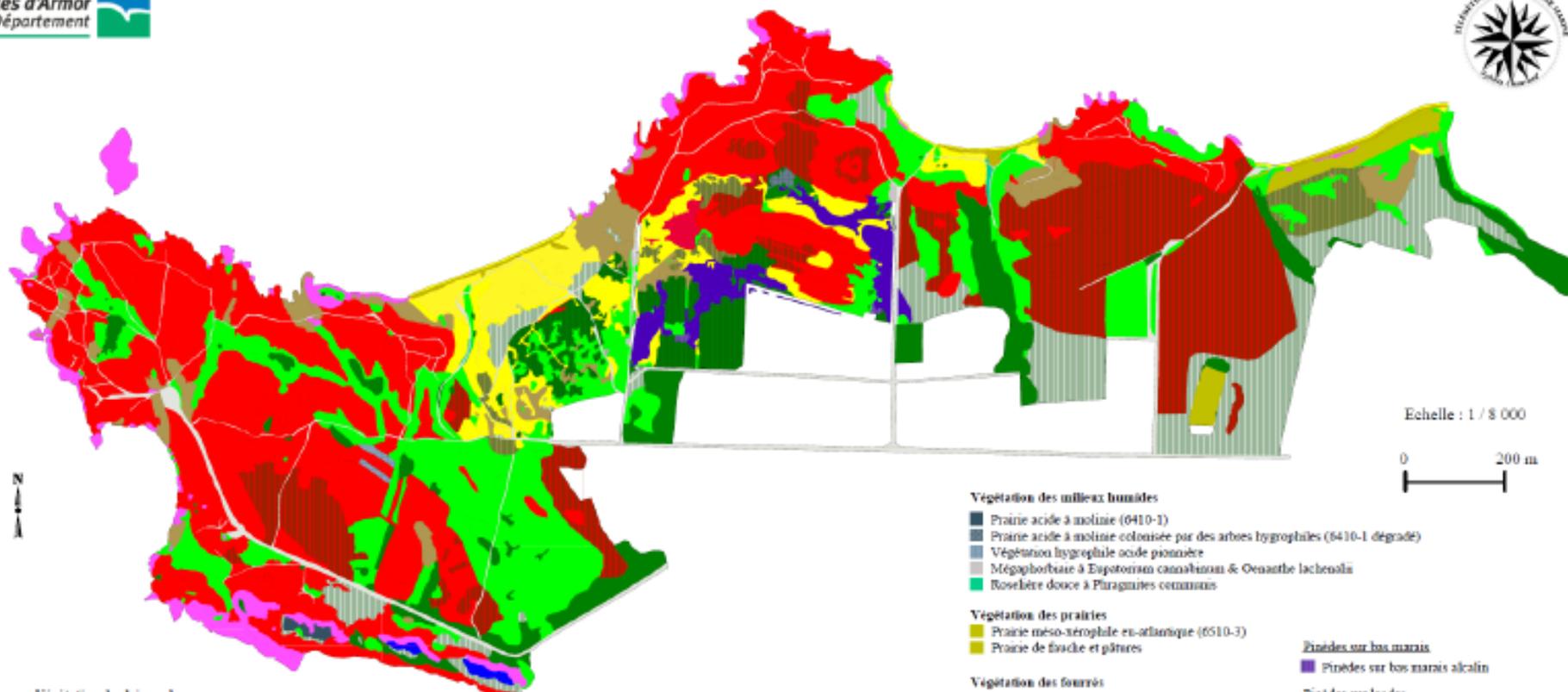


PRESENTATION DU SITE NATURA 2000 n°11

« Cap d'Erquy-Cap Fréhel »  
1<sup>ère</sup> phase : diagnostic



# CARTOGRAPHIE DES HABITATS DE VÉGÉTATION SIMPLIFIÉE - SITE DÉPARTEMENTAL DU CAP D'ERQUY



## Végétation des laines de mer

■ Végétation annuelle des laines de mer (1210-1)

## Végétation des falaises littorales

■ Végétation des falaises (1230-1, 1230-3, 1230-5 & 1230-8x4030)

## Végétation des systèmes dunaires

■ Dune mobile à *Ammophila arenaria* (2120-1)

■ Dune grise à *Koeleria albescens* (2130-1\*)

■ Oulet thermophile dunaire (2130-4\*)

■ Oulet thermophile dunaire embroussaillé (2130-4\*)

■ Gazon pionnier des panses dunaire (2190-3)

■ Oulet dunaire à *Pericidium aquilinum*

## Végétation des placages sableux

■ Oulet à *Serratula tectoris* et *Brachypodium rupestre* sur falaise (2130-3\*)

■ Placage sableux embroussaillé par *Prunus spinosa*

■ Pelouses à *Geranium sanguineum* en arrière dune (2130-5\* / 2130-4\*)

## Végétations des bas marais alcalins

■ Bas marais alcalins à *Schoenus nigricans* (2190-3)

■ Bas marais alcalins à *Schoenus nigricans* embroussaillés (2190-3 dégradé)

■ Bas marais alcalins à *Cladonia* (2190)

■ Cladonia à *Cladonia mariscus* (2190-5)

## Végétation des landes

■ Lande littorale à *Ulex europaeus* var. *maritimus* et *Erica caerulea* (4030-2)

■ Lande littorale à *Ulex europaeus* & *Erica caerulea* embroussaillée (4030-2 dégradé)

■ Lande à *U. europaeus* & *E. caerulea* x Oulet thermophile dunaire (4030-2x2130-4\*)

■ Lande littorale à *Ulex gallii* var. *humilis* et *Erica caerulea* (4030-3)

■ Landes à *Ulex* spp. et *Erica caerulea* (4030-2x4030-3)

■ Lande mésophile à *Ulex gallii* var. *humilis* et *Erica ciliaris* (4030-4)

■ Lande humide à *Ulex gallii* var. *humilis* et *Erica tetralix* (4020-1\*)

■ Lande humide à *Molinia caerulea*

■ Prérizières sur landes (4030 dégradé)

■ Pelouses acidoclines thermo-atlantiques (6230-57)

## Végétation des milieux humides

■ Prairie acide à molinie (6410-1)

■ Prairie acide à molinie colonisée par des arbres hygrophiles (6410-1 dégradé)

■ Végétation hygrophile acide pionnière

■ Mégaphorbaie à *Eupatorium cannabinum* & *Oenanthe lachenalis*

■ Roseière douce à *Phragmites communis*

## Végétation des prairies

■ Prairie méso-térophile eu-atlantique (6510-3)

■ Prairie de foin et pâtures

## Végétation des fourrés

■ Prérizières

■ Fourrés littoraux à fruticées atlantiques

■ Végétation des coupes forestières

■ Rosiers

## Végétation des bosquets

■ Bois humide à *Salix atrocinerea*

■ Bois humide à *Betula pubescens*

■ Bois humides à *Salix atrocinerea* & *Betula pubescens*

■ Frénaises

■ Bosquets de feuillus divers

## Végétation des pinèdes

■ Plantations denses de *Pinus* spp.

## Pinèdes sur oulets dunaire

■ Pinèdes sur oulets thermophiles dunaire

## Pinèdes sur placages sableux

■ Pinèdes sur placages sableux

## Pinèdes sur bas marais

■ Pinèdes sur bas marais alcalin

## Pinèdes sur landes

■ Pinèdes sur landes littorales

## Pinèdes sur fourrés

■ Pinèdes dominées par *Pericidium aquilinum*

■ Pinèdes sur fourrés de fruticées atlantiques

## Pinèdes sur bosquets

■ Pinèdes sur bois hygrophiles

## Autres

■ Eau libre

■ Chemins, sentiers

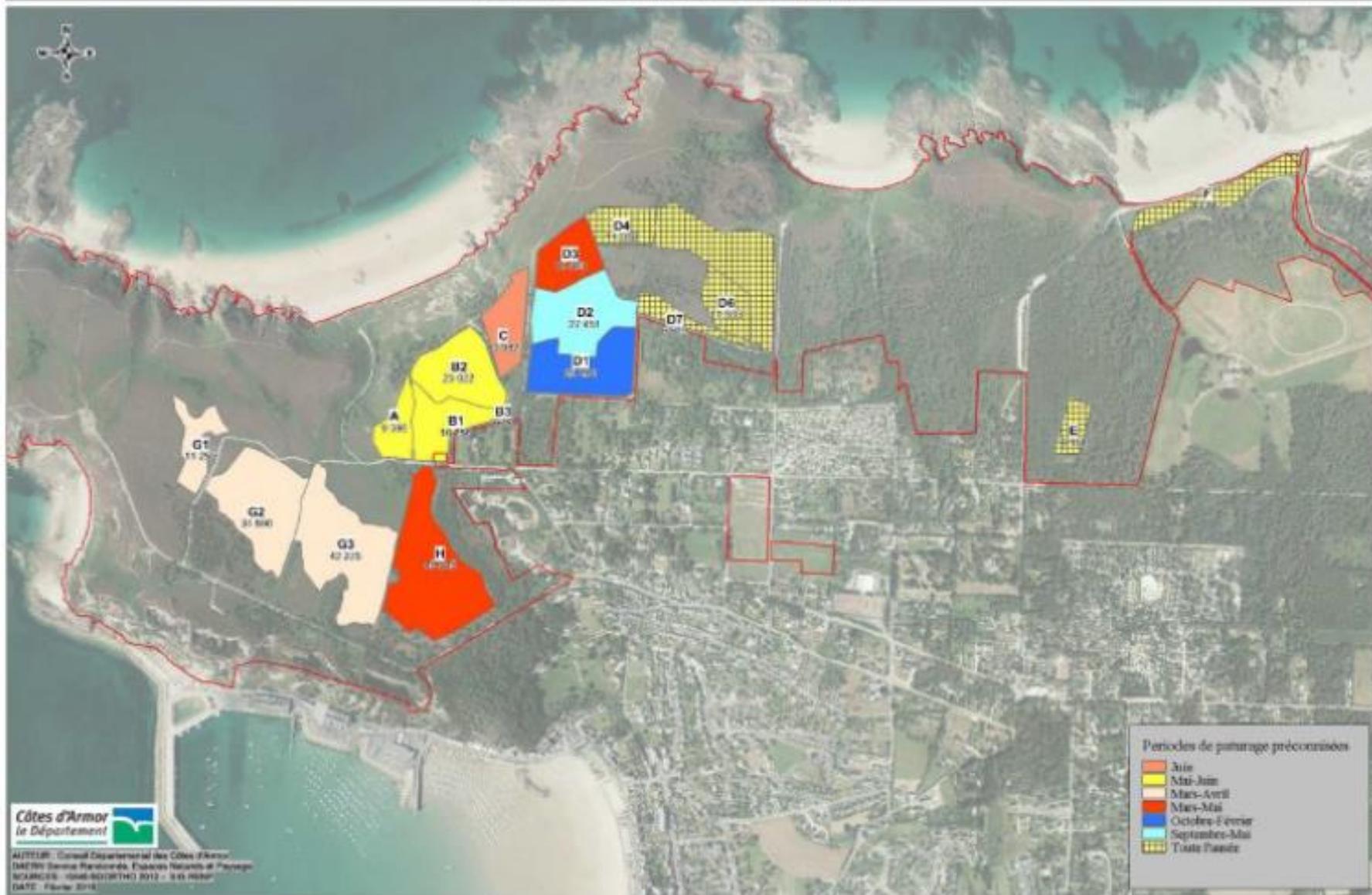
Echelle : 1 / 8 000



N  
↑



# ERQUY - LE CAP ENCLOS ET PÉRIODES DE PÂTURAGE



## *Gestion des milieux naturels par le pâturage ovin :*

### ➤ Gestion pastorale mise en place en 2004 sur 30 ha :

- Troupeau de moutons de race Shetland acheté par le Département
- Gestion en régie jusqu'en 2012

### Cession du troupeau à un éleveur en 2012 :

- Troupeau présent toute l'année sur les sites naturels : Shetlands et croisés Shetlands x vendéens
- Troupeau présent du 1<sup>er</sup> mai au 30 octobre : brebis de races Romane et Vendéenne

### Principes de la conduite du troupeau :

- plein air intégral toute l'année
- pas d'apport de nourriture ; apport d'eau si nécessaire
- calendrier de pâturage selon les types de végétation
- pâturage extensif à l'année mais avec une pression instantanée forte



## *Chantier de coupe et exportation d'ajoncs hauts dans les bas-marais alcalins du Portuais*

Intervention réalisée en complément du pâturage ovin sur une surface d'environ 1,5 ha

➤ *Travaux effectués dans le cadre des contrats d'entretien et de gestion :*

- *Contrat d'entretien manuel confié à une association d'insertion*
- *Contrat d'entretien mécanique confié à une entreprise privée*

➤ **Travail de l'insertion :**

- *Coupe des tiges à l'aide de débroussailleuses à dos équipées de scies circulaires*
- *Mise en tas avant broyage*

• **Travail du paysagiste :**

- *Broyage sur site*
- *Exportation en camion remorque*

➤ Fauche manuelle par l'insertion :

Scie sur débroussailleuse à dos



## Broyage et exportation



## Détail



## *Fauche manuelle sur landes à Gentiane pneumonanthe hébergeant le papillon Azuré des Mouillères*

### Intervention réalisée en complément du pâturage ovin

➤ *Travaux effectués dans le cadre du contrat d'entretien manuel confié à une association d'insertion*

- **Un volet « Formation »** comprenant une intervention du GRETIA :

- *Information sur le cycle de l'Azuré des Mouillères*
- *Explication de l'intervention manuelle : créer des zones de végétation très rase pour favoriser le maintien des gentianes et la circulation des fourmis*

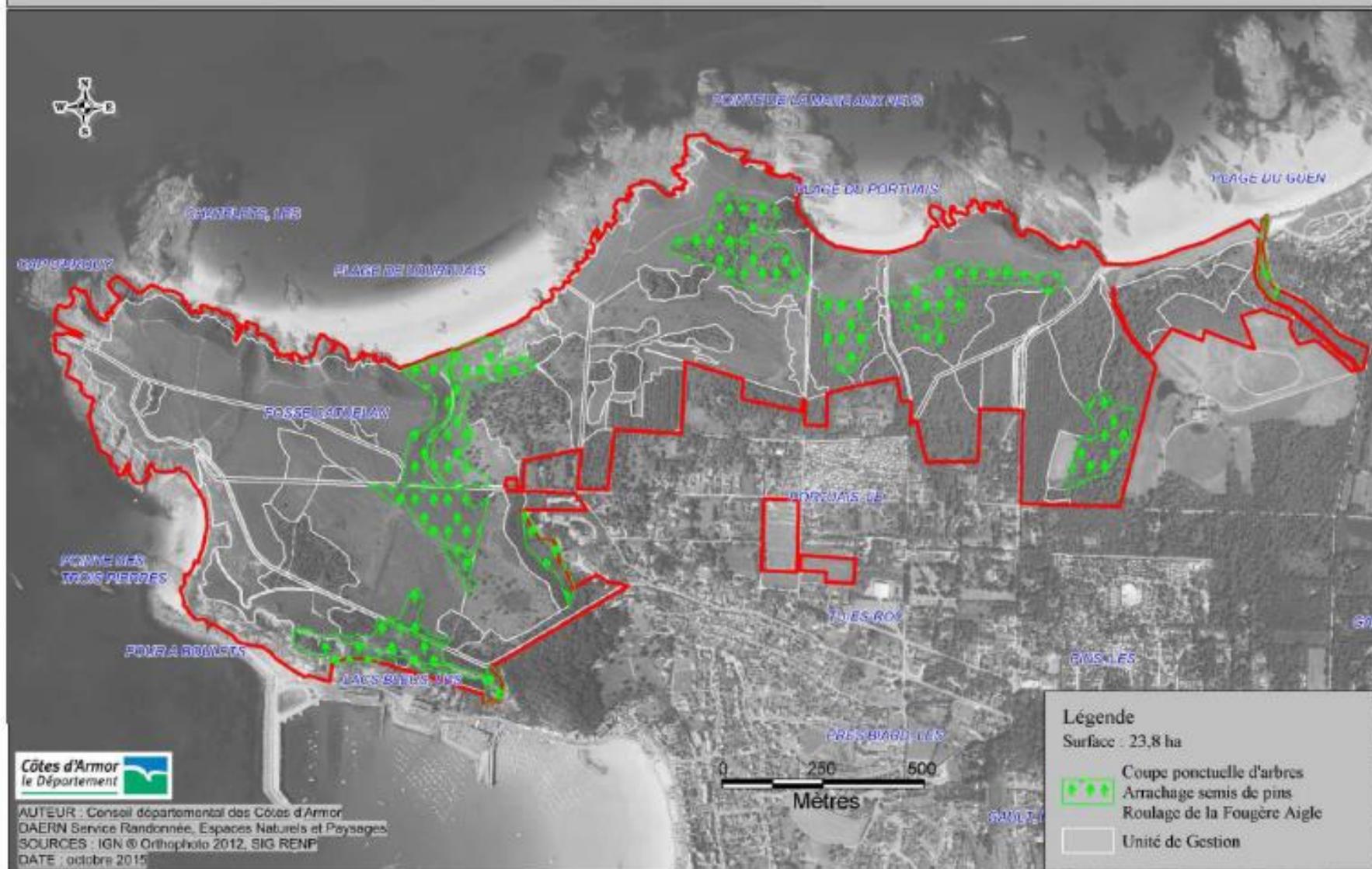
- **Un volet « Fauche manuelle »** :

- *Fauche rase de zones déjà connues pour héberger des Gentianes afin de les préserver*
- *Fauche rase de zones potentielles afin de développer de bonnes conditions d'accueil de la plante puis des fourmis et des papillons.*

*Fauche manuelle sur landes à *Gentiane pneumonanthe* hébergeant le papillon Azuré des Mouillères*



# INTERVENTION PONCTUELLE POUR MAINTIEN DES MILIEUX OUVERTS PLAN DE GESTION DU CAP D'ERQUY



# Cohérence des actions. Politique ENS et Actions N2000

---

- Une sensibilisation et une démarche commune (ENS / N2000) de préservation / valorisation concernant les milieux et les espèces remarquables présents sur les territoires
- Une appui financier et technique pour la mise en œuvre des actions



# Témoignage 4 : Stéphane RIALLIN (par Aurélien Pierre) (Conservatoire du Littoral)



Les missions  
du  
Conservatoire  
du littoral



## Sommaire

- Les enjeux de la préservation du littoral en France
- Les missions du Conservatoire du littoral
- Cadre et étapes de l'intervention foncière
- Dispositif de gestion
- Les travaux



# Les enjeux de la préservation du littoral en France

- Des rivages attractifs et fortement peuplés : la densité de population sur le littoral est 2,5 fois supérieure à la moyenne nationale.
- Une artificialisation des côtes : densité de l'artificialisation est 5 à 6 fois supérieure à la moyenne nationale.
- Une privatisation de l'accès à la mer
- mais aussi ...
- Des milieux naturels riches en biodiversité et fragiles
- Des patrimoines remarquables

***Le 10 juillet 1975, face aux pressions et aux menaces exercées sur les espaces côtiers, le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres est créé en tant qu'Établissement public à caractère administratif rattaché au ministère en charge de l'Environnement***



# L'origine et les originalités du Conservatoire

---

Trois convictions originelles

1. Les menaces qui pèsent sur le littoral sont telles que l'État ne peut se contenter d'être un régulateur : il doit être **acteur**
2. La protection ne se réduit pas à interdire ou empêcher : **protéger est un verbe actif**
3. Protéger n'est pas déposséder : la population et ses représentants **doivent être associés à la protection**



# La mission du Conservatoire du littoral

**Mener une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral et de respect des sites naturels et de l'équilibre écologique (art. L322-1 du Code de l'env.)**

**En partenariat avec les collectivités locales**



***Budget national d'environ 50 M€ issu en grande partie du droit de francisation des navires de plaisance dont 2/3 consacrés aux acquisitions et 1/3 aux travaux d'aménagement et de restauration écologique***

*Ressources propres complétées par des partenariats publics et privés*



# La mission du Conservatoire

Préserver définitivement les espaces naturels et les paysages littoraux dans les cantons côtiers et les communes riveraines d'un lac de plus de 1 000 ha :

- par acquisition (principalement) ou affectation (DPM, terrain du ministère de la défense, etc.)
- en exerçant la fonction de propriétaire : restaurer, entretenir, ouvrir au public

Inaliénabilité et inconstructibilité des propriétés du Conservatoire





# Les missions du Conservatoire

## L'action foncière

Le Conservatoire intervient dans le cadre de sa stratégie d'intervention 2015-2050

### Objectifs principaux de la stratégie en Bretagne :

- Intervention sur les sites par rapport à l'enjeux milieux naturels (biodiversité) et l'enjeu paysages
- Préservation des zones humides littorales et de la qualité des eaux en contribuant aux politiques des acteurs locaux
- Régulation du public

01



# STRATÉGIE D'INTERVENTION 2015 - 2050

Rivages de  
Bretagne  
Pays de la Loire



## Les missions du Conservatoire

02

La mission de propriétaire  
*Objectif...*

*« Gérer un patrimoine naturel littoral de  
qualité,  
Ouvert à tous,  
Reconnu,  
Vivant,  
Et inscrit dans le territoire »*



# Les missions du Conservatoire

02

## La mission de propriétaire

Le Conservatoire assure la mise en place du dispositif de gestion :

- le plan de gestion
- la convention de gestion
- les éventuelles conventions d'usage : usages récréatifs, agricoles, scientifiques, etc.

Il met en œuvre les programmes de réhabilitation et d'aménagements (sur les espaces naturels et bâtis).



# Les missions du Conservatoire

02

## La gestion

La gestion des sites est confiée en priorité aux collectivités territoriales, mais peut être également confiée à une association ou un établissement public, dans le cadre d'une **convention de gestion**

En pratique, 90% des sites sont gérés par les collectivités territoriales



# Gérer en partenariat

## Propriétaire

## Gestionnaire

	Adoption	Diffusion	et partage
Principes d'action			
Projet pour le site	Désignation du gestionnaire Pilotage du plan de gestion Maîtrise d'ouvrage	Elaboration d'une vision partagée Co-construction Restauration et aménagement Encadrement des usages	du plan de gestion Maîtrise d'ouvrage transférée
Gestion pérenne	Défense du domaine Commissionnement Animation garderie Signalétique	Gouvernance Evaluation partagée	Suivis Entretien Maintenance Surveillance, police Accueil, animation

# Les actions et travaux réalisés sur le Cap FREHEL depuis 2013

03

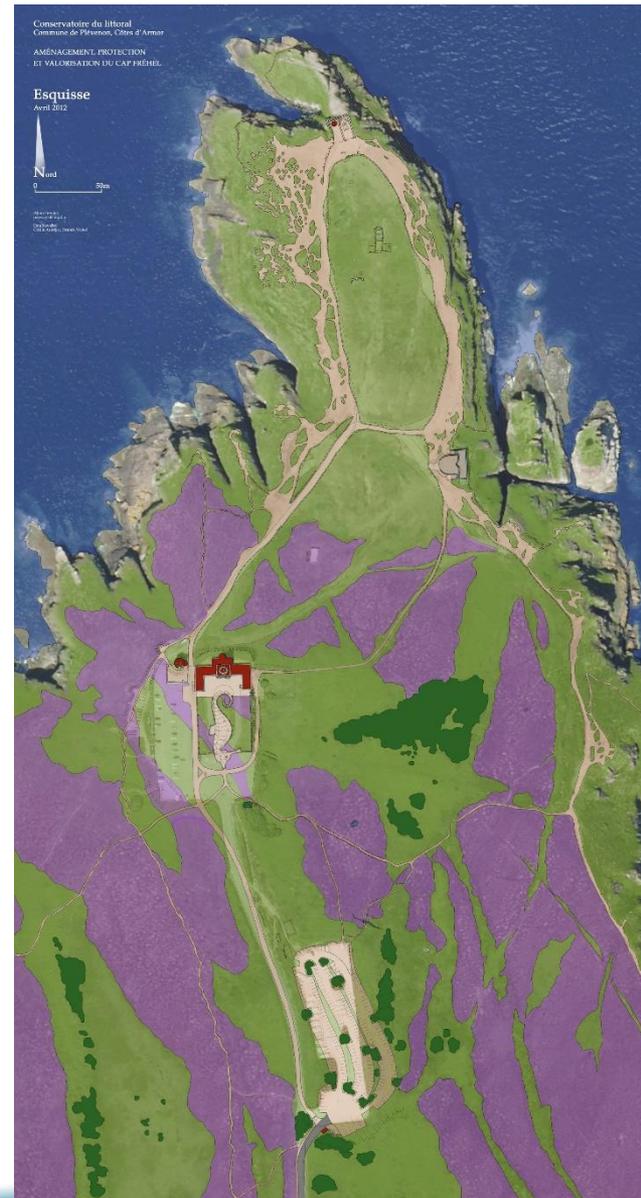
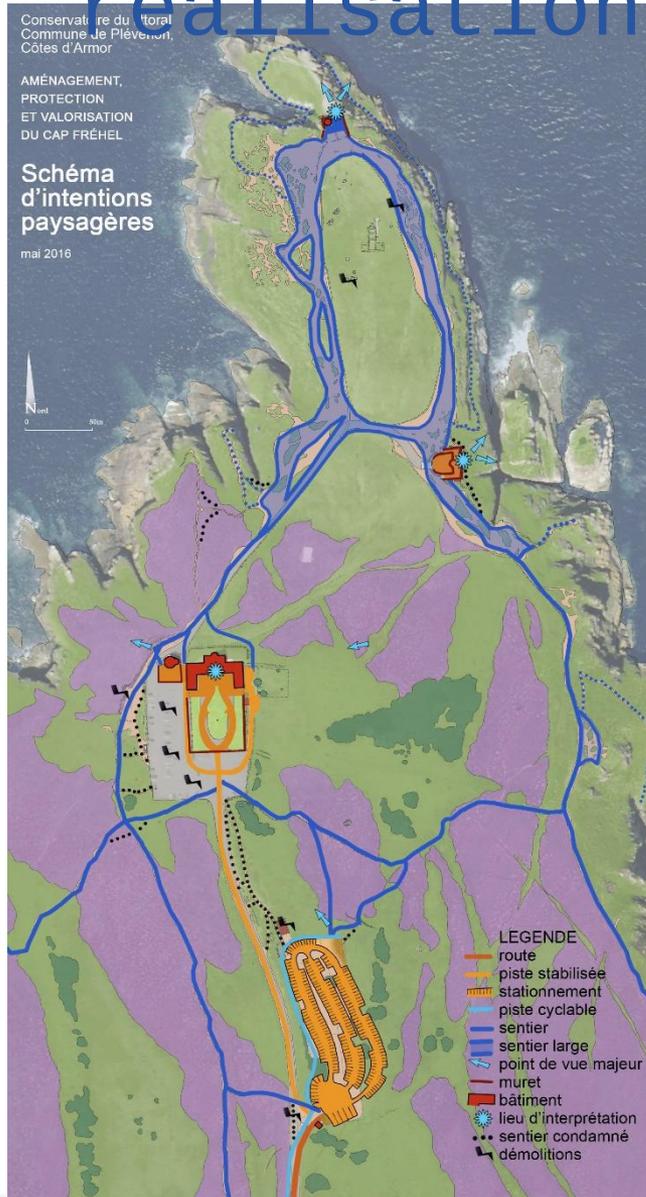


1<sup>ère</sup> étape : restructuration de la Fauconnière en un belvédère d'accueil du public (2015)

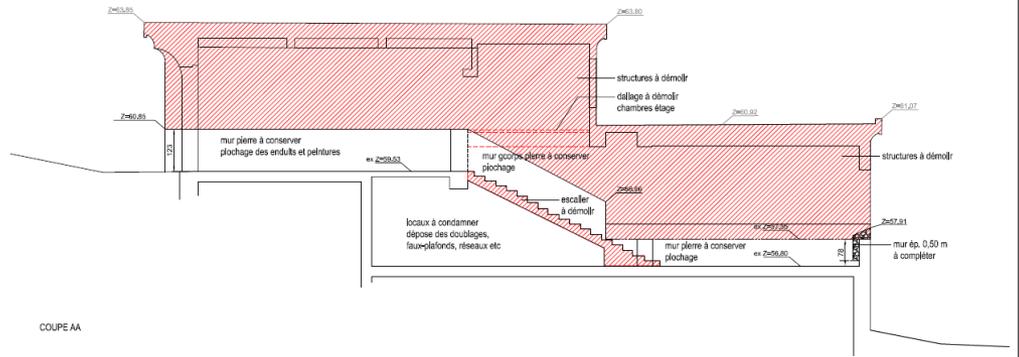
2<sup>ème</sup> étape : restauration des landes, sécurisation des chemins sur la Pointe, aménagement de la Corne de Brume et revégétalisation du secteur de la Fauconnière (2017)

3<sup>ème</sup> étape : suppression du parking du Phare et revégétalisation, recul de stationnement au niveau du parking communal de la Teignousse (fin d'été 2018)

# De l'intention à la réalisation

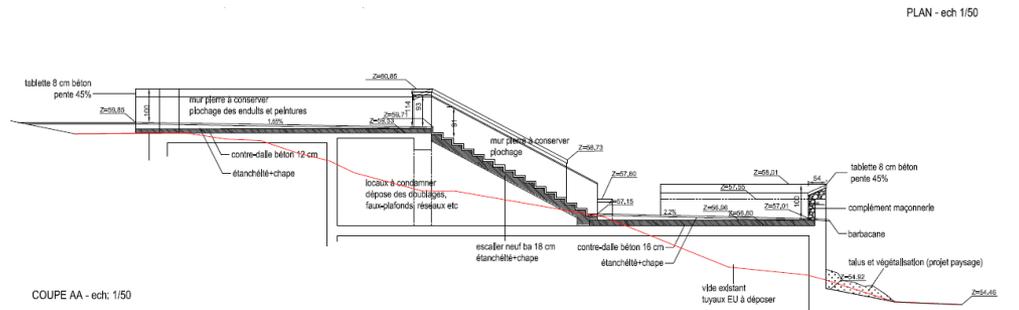


# La Fauconnière



COUPE AA

PRO	Reconversion de la Fauconnière à Plevenon - Cap Friezel	Maitre d'ouvrage: Conservatoire du littoral	architecte: Héron Labor architectes	départ: 56	PL - NV, HAUT, COUPE - démolition maçon.
			numéro: 03	date: 03/2014	N° 03
			Etat: 03		projet/étape



COUPE AA - ech: 1/50

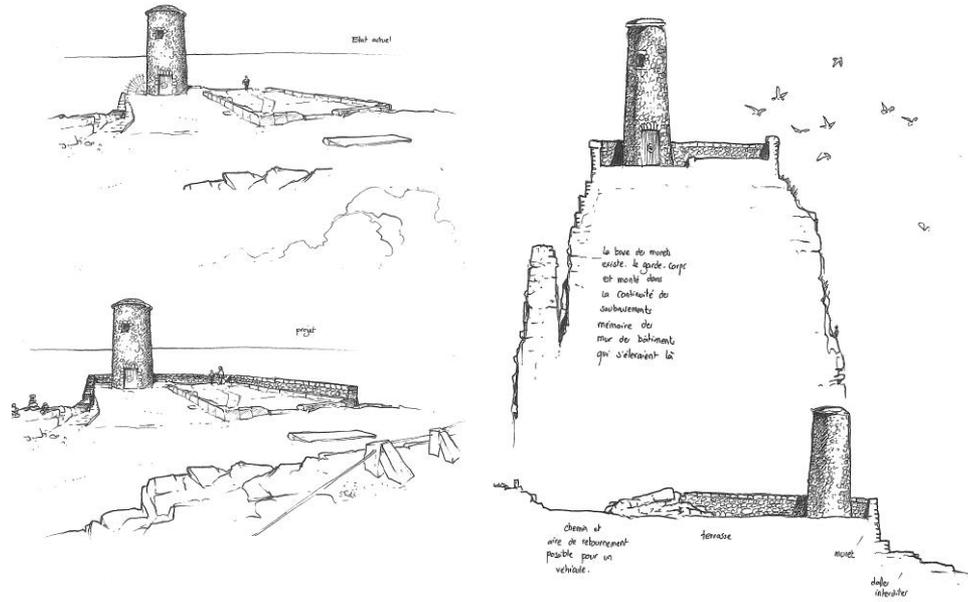
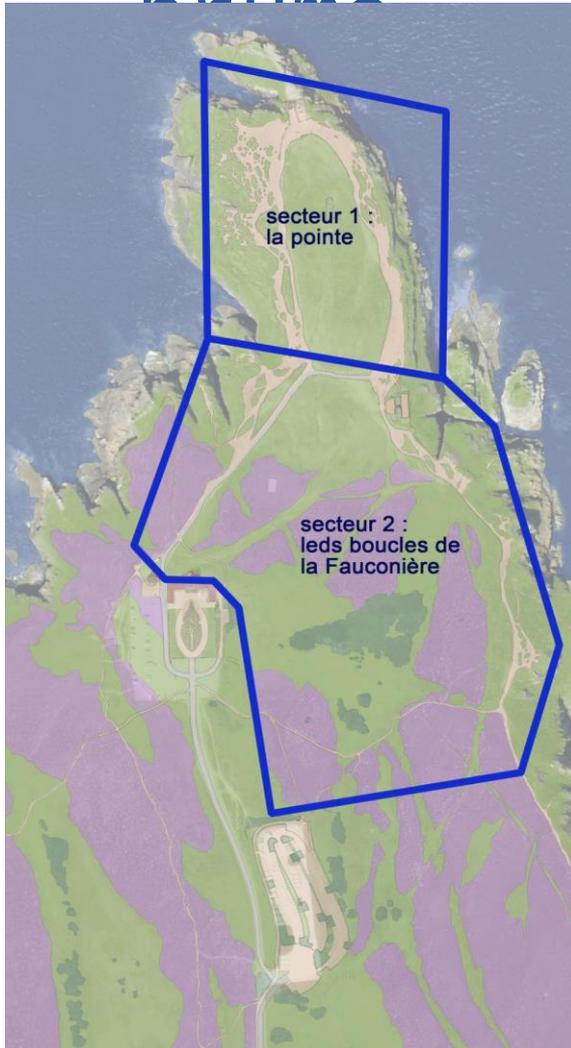
PLAN - ech 1/50

PRO	Reconversion de la Fauconnière à Plevenon - Cap Friezel	Maitre d'ouvrage: Conservatoire du littoral	architecte: Héron Labor architectes	départ: 56	PLAN, COUPE AA - PROJET
			numéro: 03	date: 03/2014	N° 12
			Etat: 03		projet/étape

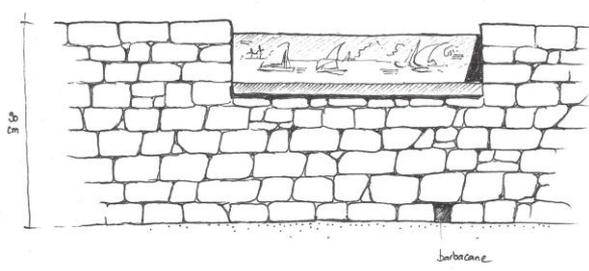
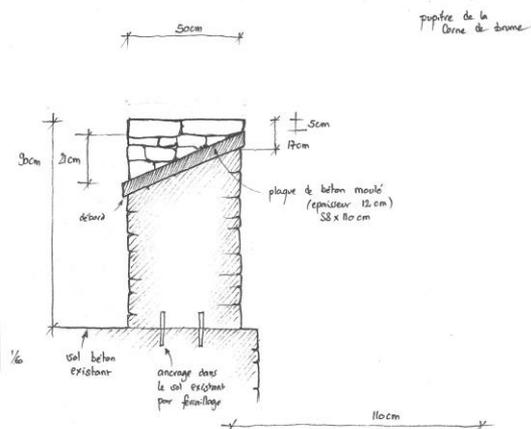
# La Fauconnière



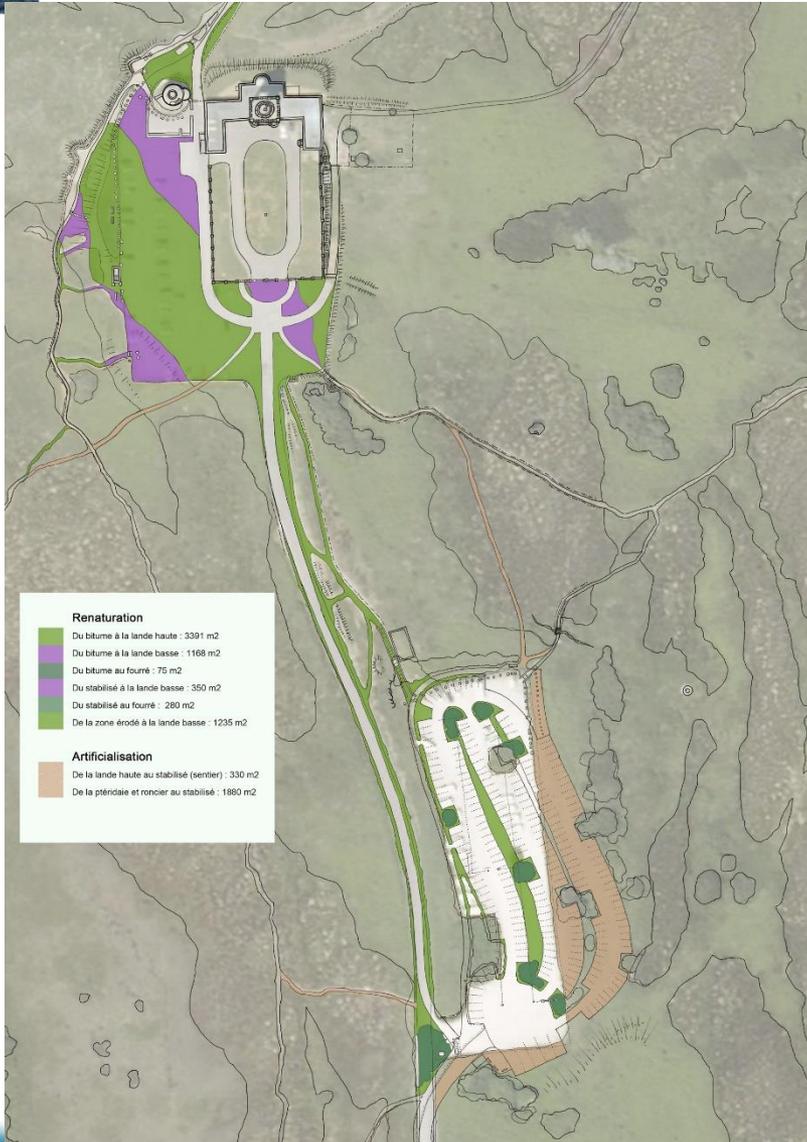
# Les boucles de la Fauconnière et la Corne de brume



# Les boucles de la Fauconnière et la Corne de brume



# Le recul du stationnement, la reconquête de la végétation,



# Le recul du stationnement, la reconquête de la végétation,





# Le recul du stationnement, la reconquête de la végétation, muséographie





Présentation du Conservatoire du littoral – GT N2000 du 06 novembre 2020



Merci  
de votre  
attention



# Témoignage 5 : Simon MAIGNAN (Dinan Agglomération)

**CTMA**

# Présentation des actions menées sur le BV de la baie de la Fresnaye

Fiche d'identité du bassin  
versant  
de la baie de la Fresnaye  
(focale EAU)



# Fiche d'identité du bassin versant de la baie de la Fresnaye

Bassin versant du SAGE Arguenon - Baie de  
la Fresnaye



13 600

ha pour le BV  
contributeur

50

% de sols hydromorphe

166

km de cours d'eau

19

heures

(tps de transfert très  
rapide de l'eau des



# Fiche d'identité du bassin versant de la baie de la Fresnaye

Objectifs de la Directive Cadre sur l'eau :

Masse d'eau	Délai d'atteinte BEE	Etat Ecologique (2017)
Rance Fresnaye (FRGR03)	2021	Bon
Frémur d'Hénanbihen (FRGR0035)	2021	Moyen
Ruisseau de Matignon (FRGR1444)	2021	Mauvais

5

cours d'eau principaux

3

masses d'eau « DCE »



## Fiche d'identité du bassin versant de la baie de la Fresnaye

Un bassin versant présentant les altérations structurelles suivantes :

- A minima, 17 % des parcelles de la SAU sont drainées,
- Densité bocagère faible : 36 ml/ha de SAU (contre 75 ml/ha dans le 22)

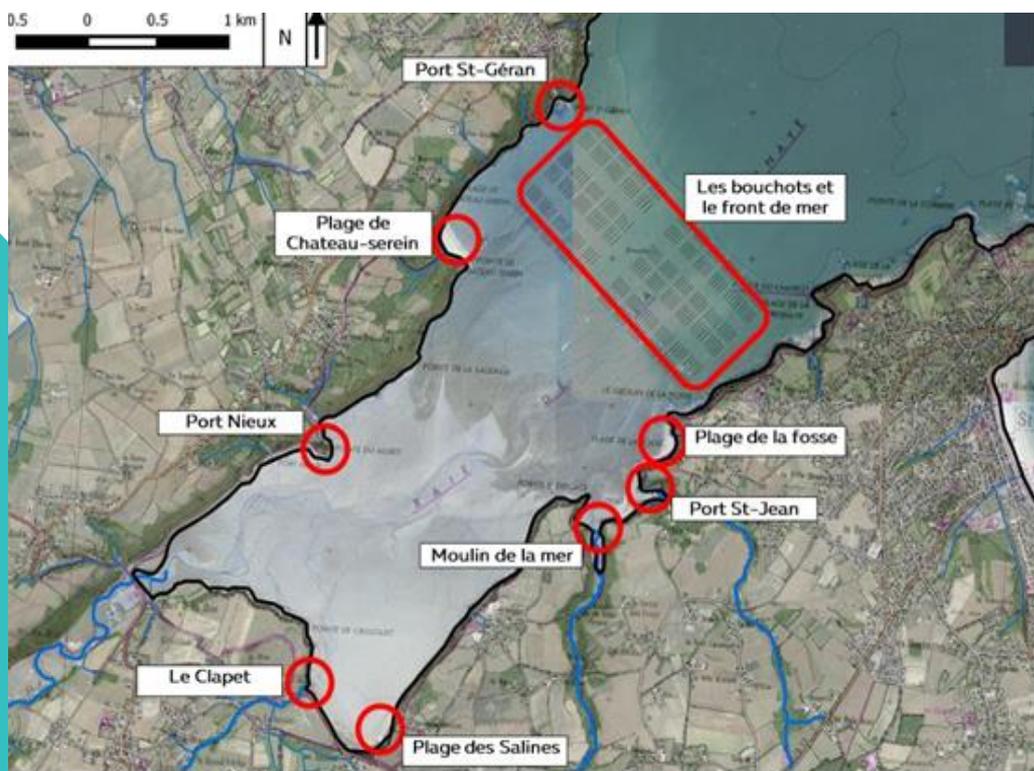




## Fiche d'identité du bassin versant de la baie de la Fresnaye

□ Une baie « exutoire » restant sensible aux proliférations algales :

- Baie semi-fermée, sableuse et peu profonde,
- Bien qu'en baisse, flux d'azote suffisamment important pour la considérer comme eutrophe



Monitoring réalisé par DA pour le compte des communes littorales

# PAV « baie de la Fresnaye » 2017-2021

Les actions phares permettant  
de préserver de réduire les  
flux terrigènes

# Rappel du projet : stratégie et actions

⇒ 3 axes à mobiliser ...



## Rappel du projet : stratégie et actions

### Décliner en actions principales ...

- **Sols / matière organique** :

Mesures favorisant les productions à bas intrants et attractives pour les élevages hors sol :

=> *valorisation collective de l'azote organique : Echanges d'effluents, suivis agro « Itk », épandage performants, couverture de fosse...*

- **Evolutions des pratiques/systemes** :

Mesures encourageant les évolutions de systèmes d'exploitation et/ou de culture

=> *Etude technico-économiques et appui pouvant aboutir à un choix de restructuration, un changement de production ou de rotation, une augmentation des parts d'herbe, un passage en bio, un développement de la production locale (circuit court ou filière longue) ...*

- **Résilience du bassin versant** :

Mesures développant les capacités d'autoépuration de l'hydrosystème :

=> *travaux de restauration de la morphologie des cours d'eau (zone hyporhéique) + Actions « temps de pluie » (bocage, parcelle drainées, gestion des eaux pluviales)*

# Programmation : quelques Actions « phares »

## Accroître la résilience de l'hydrosystème

Par la restauration des cours d'eau, parcelles drainées et bocage

Objectifs : (HYDRO\_2, HYDRO\_3 et HYDRO\_4)

- Développement des processus de dégradation des nitrates (existant dans en conditions naturelles), dans la zone hyporhémique,
- Augmentation du temps de séjour des eaux drainées et Développement des processus de dégradation des nitrates, limitation des à-coups hydrauliques

Détails de l'action :

- Travaux « milieux aquatiques » (morphologie, continuités, abreuvements ...)
- Aménagement parcelles drainées / hydraulique agricole
- Restauration du bocage





# ORDRE du JOUR

---

1. Introduction-tour de table
2. Qu'est ce que Natura 2000?
3. Bilan des principales politiques publiques et exemples de contributions à Natura 2000
4. Témoignages /politiques publiques conduites sur le territoire du site N2000
5. Atelier pour échanger collectivement et identifier actions mises en œuvre sur le territoire au bénéfice de la biodiversité/Natura 2000



# Organisation de l'atelier

## Objectif de l'atelier

Identifier les actions/projets qui sont conduits sur le périmètre des sites N2000 et qui participent à la conservation des habitats et espèces Natura 2000 ou de la biodiversité en général

Durée = 40 minutes

Groupe

« Terre & littoral »

Animation/secrétariat :  
SBAA/SMGSCECF

Groupe

« Mer & fleuves »

Animation/secrétariat :  
OFB

Structure	Enjeux	Biodiversité	Habitats N2000	Espèces N2000
<b>Nom du témoin ou de la structure</b>		Exemple action : Contact :	Exemple action : Contact :	Exemple action : Contact :



# Organisation de l'atelier de 11h aujourd'hui 06 nov 2020

## Objectif de l'atelier

Identifier les actions/projets qui sont conduits sur le périmètre des sites N2000 et qui participent à la conservation des habitats et espèces Natura 2000 ou de la biodiversité en général

Durée = 40 minutes

### Groupe

« Terre & littoral »

Animation/secrétariat :  
SBAA/SMGSCECF

### Groupe

« Mer & fleuves »

Animation/secrétariat :  
OFB

Se déconnecter et cliquer ici :

<https://us04web.zoom.us/j/79289110280?pwd=VTJKdWFJR3F0OGxWNkxzV25YbkIvQT09>

ID de réunion : 792 8911 0280  
Code secret : r2JyxM

On reste sur la même adresse  
ZOOM

<https://us02web.zoom.us/j/85417832889>

Meeting ID: 854 1783 2889

# Contacts

**N'hésitez pas à contribuer à l'élaboration du docob !**

**Nous attendons vos remarques, relectures et commentaires.**

**Pour cela contactez-nous :**

**Morgane Oisel** : *thématique diagnostic écologique terrestre*  
[morgane.oisel@sbaa.fr](mailto:morgane.oisel@sbaa.fr) 02 96 68 23 58

**Aurélien Pierre**: *thématique diagnostic écologique terrestre*  
[natura2000revision@caperquyfrehel.fr](mailto:natura2000revision@caperquyfrehel.fr) 02 96 41 50 83

**Philippe Quéré**: *thématique diagnostic écologique terrestre*  
[natura2000@caperquyfrehel.fr](mailto:natura2000@caperquyfrehel.fr) 02 96 41 50 83

**Marion Collin** : *thématique habitats marins*  
[marion.collin@ofb.gouv.fr](mailto:marion.collin@ofb.gouv.fr) 02 33 69 20 81

**Pauline Blanchard** : *thématique oiseaux marins, poissons amphihalins*  
[pauline.blanchard@ofb.gouv.fr](mailto:pauline.blanchard@ofb.gouv.fr) 02 40 13 40 20

**Olivier Abellard** : *thématique mammifères marins*  
[olivier.abellard@ofb.gouv.fr](mailto:olivier.abellard@ofb.gouv.fr) 02 33 69 20 82



**Tous engagés  
pour la biodiversité**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Agence française pour la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage forment l'Office français de la biodiversité.



# MARHA GOUV

---

# BONUS !

## Une opportunité d'améliorer la gouvernance

**Objectif :** Expérimentation de la mise en place d'une ou de plusieurs **mesure(s) d'amélioration de la gouvernance** sur dix sites volontaires, ainsi que sur l'expérimentation de l'emploi dans ces mêmes sites d'indicateurs de la gouvernance.

**Finalité:** Contribuer à une gouvernance de qualité dans les sites pilotes, génératrice de conditions favorables à l'atteinte des objectifs de conservation.

**Porteur de projet :** entité de droit public ou privé (collectivité, établissement public, association, organisation professionnelle, etc.) et préférentiellement les structures opératrices, animatrices ou co-animatrices d'un site Natura 2000 marin, mixte ou lagunaire de la Directive Habitat Faune Flore (SIC/ZSC). Les structures membres du COPIL d'un de ces sites Natura 2000 peuvent également soumettre un projet.

**Enveloppe budgétaire :** Montant du financement accordé par l'OFB à chaque projet retenu sera **au maximum de 70% du coût total du projet**  
Financement à hauteur de **10 000€ TTC minimum et 20 000€ TTC maximum**

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature :** 6 janvier 2021

## Une opportunité d'améliorer la gouvernance

### Critères d'admissibilité :

- 1) **Problématisation du/des principe(s) de gouvernance souhaitant être amélioré(s)**, conséquences actuelles de sa non-effectivité sur la gestion du site, sur l'état de conservation des habitats ;
- 2) **Cohérence de la ou des mesure(s) envisagée(s)** vis-à-vis de la problématique de gouvernance ;
- 2') Dans le cas d'un projet à plusieurs mesures : **logique de mises en œuvre** concomitantes ou successives des mesures d'amélioration envisagées, au regard de la problématique exposée ;
- 3) **Objectif(s) d'amélioration envisagé(s)**, son niveau et les capacités nécessaires ;
- 4) **Cohérence de la dizaine d'indicateurs** sélectionnés avec la problématique énoncée et/ou le contenu du DOCOB pour les sites déjà en animation ;
- 5) Projet concernant **au moins un site Natura 2000 de la DHFF** intégrant l'un des habitats d'intérêts communautaires sur lesquels se concentre le projet Marha

Liens vers l'AMI pour plus d'informations :

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/98fd-accompagner-la-gouvernance-de-natura-2000-en/>

<https://ofb.gouv.fr/actualites/gouvernance-des-sites-natura-2000-en-mer-mise-en-oeuvre-pilote-dune-ou-de-plusieurs>



# Que faire à l'échelle des deux sites

## Exemples d'actions (issues du Règlement de l'AMI)

<b>N°2 : Capitaliser et mutualiser des connaissances et actions</b>	M2b : Création de groupes de travail inter-sites
<b>N°8 : Renforcer la mobilisation du grand public</b>	M8b : Mettre en place des chartes ;
	M8c : Développer des Aires Marines Educatives ;
<b>N°11 : Renforcer la prise en compte des savoirs locaux et co-produire de nouveaux savoirs</b>	M11b : Développer la reconnaissance (financière notamment) des travaux de collecte de données produits par les associations répondant aux objectifs prioritaires du DOCOB ;
	M11c : Développer la reconnaissance et la valorisation des savoirs d'expérience détenus par des usagers assidus du site, notamment les professionnels, en développant des opérations de collecte et mise en forme de ces savoirs ;
<b>N°16 : Développer des initiatives multi-sites à l'échelle de certains habitats où les enjeux sont communs et/ou liés.</b>	M16a : Mutualiser certains DOCOB ou parties ainsi que les tableaux de bord... à l'échelle de plusieurs sites proches
	M16b : Renforcer les partenariats entre les équipes de différents dispositifs de gestion (répondre à un appel à projet, contrats de baie, document de gestion unique DOCOB-SAGE...)



# Que faire à l'échelle des deux sites

## Exemples d'indicateurs (issues du Règlement de l'AMI)

Principe	Indicateurs
<b>Mise en place d'un pilotage actif au sein de la structure Animatrice</b>	Nombre et régularité des réunions par catégorie (GT et COPIL et Ateliers) avant et après validation du DOCOB (phases d'élaboration et d'animation)
	Nombre de sollicitations et dossiers reçus /an, nombre d'avis émis par la structure animatrice sur les EI
<b>Articulation et cohérence du projet Natura 2000 avec le territoire et d'autres dispositifs</b>	Nombre de participations du chargé de mission Natura 2000 aux réunions des autres dispositifs territoriaux (SAGE, SCOT...)
	Nombre d'actions en partenariat entre plusieurs dispositifs d'action publique sur le même territoire ( ex. SAGE Natura 2000)



# Que faire à l'échelle des deux sites

## Exemples d'indicateurs (issues du Règlement de l'AMI)

Principe	Indicateurs
<b>Evaluation des résultats (court terme) et des effets (long terme) de la gouvernance sur :</b> a) La conservation b) sur la citoyenneté environnementale	Actions mises en œuvre avec ou par des acteurs locaux au bénéfice du site, qui sont la conséquence directe ou indirecte de la Gouvernance
	Nombre et types d'acteurs nouveaux savoirs producteurs de données utilisées pour préparer les actions <i>(ex. plongeurs qui participent au suivi des herbiers)</i>
<b>Renforcement des apprentissages collectifs et de la participation (entre les parties prenantes dans le cadre du processus / de la procédure de gouvernance)</b>	Nombre de formats de dialogue et d'animation <i>(ex : Nombre de réunions formelles, nombre de « réunions »)</i>
	Régularité de la participation : suivi de la participation sur le long terme <i>(nécessite de créer une base de données recensant les présents)</i>



Merci

